

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 13 février 2016 - 4 jounada al-awwal 1436 - N° 1223 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGERIE-IRAN

ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION :
Le Président Bouteflika félicite son homologue iranien

P. 5

ALGERIE-TUNISIE

Coopération renforcée dans le secteur de la santé

P. 5

UE-SAHARA OCCIDENTAL-MAROC
Des Eurodéputés dénoncent l'aggravation des violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés

P. 4

M. TEBBOUNE CONFIRME :



AADL 1 «Remise des clefs des logements situés à Alger avant Ramadhan»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Teboune, a annoncé jeudi à Alger que la remise des logements aux souscripteurs au programme de logement location-vente «AADL 2001-2002» au niveau de la capitale interviendra avant Ramadhan prochain. Intervenant lors d'une cérémonie de remise des décisions de pré-affectation au profit des souscripteurs de l'AADL 1, M. Teboune a précisé que le taux d'avancement des travaux a atteint 95 % au niveau de plusieurs sites à Alger, ce qui permettra de remettre les clefs avant le mois de Ramadhan. Les anciens souscripteurs aux programmes AADL entreront en possession de leurs logements avant la fin de l'année, a souligné le ministre ajoutant que les décisions de pré-affectations concernant les souscripteurs au programme de 2013, seront remises vers la fin de l'année. P. 3

SELON L'UGCAA

La révision constitutionnelle renforce le processus d'édification d'un Etat algérien fort

P. 3

DÉDOUANEMENT DES MATIÈRES RADIOACTIVES :

Signature d'une convention DGD-Comena

P. 6

INDUSTRIE PÉTROLIÈRE:

La réduction des investissements augure d'un rebond des prix du brut

P. 7

SANTÉ

Tuberculose multirésistante, une maladie en recrudescence

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

HIER À 6H26
Secousse tellurique de 3,1 à Blida

Une secousse tellurique de magnitude de 3,1 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 6h 26 (heure locale) dans la wilaya de Blida, annonce un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

P. 9

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE) :
Ultimes retouches du MO Béjaïa avant l'Ashanti Gold demain

P. 24

MDN

LUTTE ANTITERRORISTE:
Destruction de 18 bombes de confection artisanale à Aïn Defla

P. 3

A NOS LECTEURS

DK NEWS informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit : Tél : 023.38.49.95/023.38.48.00 Fax : 023.38.47.95.

Météo

LE 15 FÉVRIER À ANNABA
Conférence du DG de la Télévision algérienne



Le ministère de la Communication organise lundi 15 février au Palais de la Culture d'Annaba, une conférence animée par le Directeur général de la Télévision algérienne, M. Toufik Khalidi, qui portera sur le thème "Connaître les médias, le citoyen a droit à une information fiable".

AUJOURD'HUI À L'EHU D'ORAN
9es journées de diabétologie

En collaboration avec la Société francophone du diabète, l'établissement hospitalier universitaire d'Oran, organise les 11, 12 et 13 février les 9es journées de diabétologie.

LE 20 FÉVRIER À CHLEF
Colloque sur les pathologies respiratoires

L'association du corps médical privé de la wilaya de Chlef, organisera samedi 20 février au Centre culturel islamique de Chlef, un colloque sur les pathologies respiratoires.

Le programme : la prise en charge de l'asthme bronchique par le médecin généraliste, la rhinite allergique, les allergies alimentaires, les pathologies pleuropulmonaires et le cancer bronchique.

NOTRE PAYS A IMPORTÉ PLUS DE 2 MILLIARDS DE DOLLARS DE BLÉ EN 10 MOIS



DU 18 AU 21 AVRIL 2016
AU PALAIS DES EXPOSITIONS
Tijara Equip Expo

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise du 18 au 21 avril 2016 au Palais des Expositions, Pins Maritimes à Alger, le Salon international des équipements pour le commerce «Tijara Equip Expo», dédié aux fournisseurs d'équipements, de matériels, d'accessoires et d'outillage nécessaires à l'équipement, à l'aménagement, l'agencement et à la décoration des commerces, des magasins, des boutiques, des points de vente et des grandes et petites surfaces commerciales.

DU 14 AU 18 AVRIL AU PALAIS DES EXPOSITIONS
Salon international de l'informatique

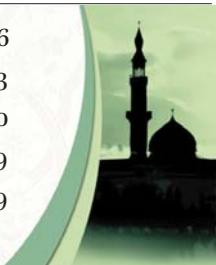
Evénement annuel ouvert au grand public, le Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication (SICOM), organisé par Mira Cards en partenariat avec la Safex, au lieu du 14 au 18 avril 2016 au Palais des Expositions Pins-Maritimes, Alger.

	Max	Min
Alger	18°	11°
Oran	19°	12°
Annaba	20°	11°
Béjaïa	22°	13°
Tamanrasset	24°	06°

Horaires des prières

Samedi 4 jounada al-awwal 1437

Fajr	06:06
Dohr	13:03
Asr	16:00
Maghreb	18:29
Isha	19:49



CE MATIN AU CLUB DE LA RADIO
Conférence sur «La radio en temps d'urgence et de catastrophe»



Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la radio, le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, présidera ce matin à 9h30 au club de la radio, une conférence qui portera sur «La radio en temps d'urgence et de catastrophe».

DU 24 AU 26 FÉVRIER À BLIDA
Formation aux premiers secours



A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile, la direction de la Protection civile de la wilaya de Blida, organise du 24 au 26 février, des journées de formation aux premiers secours.

DU 3 AU 5 MARS 2016 AU PALAIS DE LA CULTURE
13^e Salon talents et emploi



Le grand rendez-vous des compétences, des opportunités d'emploi et du recrutement est de retour. Dans sa 13^e édition en seulement cinq ans d'existence, le désormais très connu Salon talents et emploi sera de nouveau à Alger du 3 au 5 mars 2016 au Palais de la Culture, Moufdi Zakaria. Carrefour de rencontres entre les candidats à l'emploi (toutes catégories, niveau et secteur confondus), recruteurs, cabinets conseil et entreprises à la recherche de compétences, Talents et emploi devient un véritable baromètre du marché de l'emploi en Algérie. C'est aussi une inestimable base de données, constamment mise à jour. Organisé conjointement par l'Agence conseil en communication et marketing RH, The graduate et Empliotic.com, site leader du recrutement sur internet, Talents et Emploi se consacre inlassablement à dynamiser le marché de l'emploi en Algérie à travers ses successives éditions porteuses, régulièrement, de nouveautés dans un environnement concurrentiel, en constante évolution et marqué par l'émergence de nouveaux métiers.

DU 12 AU 14 MAI À SÉTİF
22^e Congrès de la SAMI

La Société algérienne de médecine interne (SAMI) organisera son 22^e congrès du 12 au 14 mai 2016 à Sétif. Parmi les thèmes qui seront abordés : les maladies orphelines, l'interniste face aux maladies chroniques non transmissibles (HTA, diabète, cancers...).



MARDI 16 FÉVRIER
La 4G en débat au Forum N'TIC Magazine

Pour la 3^e édition de son Forum, N'TIC Magazine, organise mardi 16 février à 8h30 à l'hôtel Sofitel, Salle Orchidée, une conférence qui portera sur le lancement de la 4G. La rencontre regroupera des experts dans le domaine dont : Merouane Debbah, Directeur du centre de recherche de Huawei à Paris en mathématiques et algorithmiques ; Ziad Malouche, expert en haut débit mobile chez Ericsson ; Roslane Bencharif, consultant international en nouvelles technologies et directeur général de la société MPS.

AADL 1: Remise des clefs des logements situés à Alger avant Ramadhan

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé jeudi à Alger que la remise des logements aux souscripteurs au programme de logement location-vente «AADL 2001-2002» au niveau de la capitale interviendra avant Ramadhan prochain.



Intervenant lors d'une cérémonie de remise des décisions de pré-affectation au profit des souscripteurs de l'AADL 1, M. Tebboune a précisé que le «taux d'avancement des travaux a atteint 95 % au niveau de plusieurs sites à Alger, ce qui permettra de remettre les clefs avant le mois de Ramadhan».

Les anciens souscripteurs aux programmes AADL entrent en possession de leurs logements avant la fin de l'année, a souligné

le ministre ajoutant que les décisions de pré-affectations concernant les souscripteurs au programme de 2013, seront remises vers la fin de l'année.

Près de 125.000 logements sont en construction dans la wilaya d'Alger, a-t-il ajouté précisant que ces logements seront prioritairement affectés aux souscripteurs de 2001 et 2002, et le surplus destiné aux souscripteurs de 2013.

Les souscripteurs au programme de 2013 pourraient, dans

certaines wilayas qui ne comptent pas d'anciens souscripteurs, recevoir dès février leurs décisions de pré-affectation.

Rallonge budgétaire pour la construction de 80.000 logements

Le programme de location-vente relancé en 2013 est, régulièrement, doté de rallonges budgétaires destinées à l'ouverture de nouveaux chantiers. Le programme renferme 230.000 unités

de logements, cependant la forte demande des souscripteurs de 2013 (420.000 souscripteurs) a amené le ministère à demander de nouvelles rallonges budgétaires. En 2015, l'AADL a bénéfice d'une enveloppe financière pour la réalisation de 80.000 logements supplémentaires à travers le territoire national et une autre en 2016 pour réaliser le même quota de logements.

Le gouvernement avait décidé de consacrer des enveloppes fi-

nancières pour la réalisation annuelle de 80.000 logements selon la formule location-vente, jusqu'à satisfaction de toutes les demandes formulées au titre de ce programme destiné à la classe moyenne, dont le revenu mensuel ne dépasse pas 108.000 DA.

L'agence a procédé lundi dernier à la remise des décisions de pré-affectation au profit des souscripteurs du programme de logement location-vente pour 2001 et 2002.

ORAN: Remise d'arrêtés de logements publics aux habitants de «Batimate Taliane»

Une cérémonie de remise d'arrêtés de logements publics locatifs (LPL) aux habitants de la cité «Batimate Taliane» a été organisée jeudi après-midi au palais des sports Hamou Boutellil d'Oran.

Cette opération, présidée par le wali d'Oran Abdelghani Zaâlane, «s'est déroulée normalement, après que la liste définitive des familles bénéficiaires estimées à 1.000 ait été établie suite à un recensement prenant en considération la descendance de la ligne directe et indirecte des familles», selon les services de la wilaya d'Oran qui ont organisé l'opération en collaboration avec l'OPGL.

Le dernier recensement, effectué le 28 janvier dernier avec la participation des représentants des habitants de cette cité, a permis d'établir la liste des bénéficiaires et à la wilaya de régler définitivement la situation de cette cité, a-t-on indiqué.

Le wali s'est félicité, à cette occasion, de la réussite de cette opération grâce à une coordination entre les services de la wilaya, de l'APC d'Oran et des représentants des habitants du quartier, tout en soulignant que les arrêtés comportent

toutes les données concernant l'immeuble, l'étage et le numéro de l'appartement.

«Batimate Taliane», cité d'habitation en préfabriqué, a été édifiée au début des années 80 du siècle dernier pour le relogement provisoire de ces familles en raison de la nature de la construction, notamment la qualité des matériaux utilisés.

Néanmoins, cette situation a duré plus de 30 ans avant qu'elle ne soit prise en main définitivement par les autorités locales, et ce, à travers la réalisation d'une cité d'habitation pour assurer le relogement de ces occupants.

Les travaux de concrétisation de ce programme d'habitat avancent à un rythme acceptable pour être livrés en 2017», a-t-on indiqué.

Des bénéficiaires de cette opération ont exprimé leur satisfaction en espérant recevoir leurs logements dans les délais impartis.

Par ailleurs, un calendrier de la deuxième phase du programme de relogement des familles résidant dans des habitations précaires à travers huit secteurs urbains de la commune d'Oran sera annoncé dans trois ou quatre jours, a indiqué le wali d'Oran.

La révision constitutionnelle renforce le processus d'édition d'un Etat algérien fort (UGCAA)

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a exprimé, jeudi, sa satisfaction de la révision constitutionnelle, adoptée dimanche dernier, la qualifiant d'«important acquis qui vient renforcer le processus d'édition d'un Etat algérien fort, fondé sur les lois de la République».

La révision constitutionnelle «vient jeter les bases de l'édition d'un Etat fort, juste et démocratique qui garantisse tous les droits et devoirs, un Etat riche de son histoire, de sa culture et de son identité», a indiqué l'UGCAA

dans un communiqué. La révision de la loi fondamentale du pays annonce «l'amorce d'une nouvelle étape innovante dans l'histoire de l'Algérie, sur la base d'une Constitution dont les articles définissent les contours d'un Etat prospère qui s'adapte aux développements internationaux et régionaux, en réponse aux aspirations du peuple algérien», a-t-elle affirmé. Cette révision constitutionnelle est «un document de référence qui préserve les droits et devoirs, notamment ceux qui concernent l'activité des

catégories professionnelles» que l'UGCAA représente. À travers l'adoption à la majorité de la révision constitutionnelle, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a «honoré son engagement de préserver les acquis de l'Algérie, conformément à la volonté du peuple qui l'a investi de toute sa confiance, pour diriger la Nation et la Patrie, en restant fidèle à la Proclamation du 1er novembre 1954 et en optant pour la politique de la concorde et de la réconciliation nationales», a souligné le même communiqué.

LUTTE ANTITERRORISTE: Destruction de 18 bombes de confection artisanale à Ain Defla (MDN)

Dix-huit (18) bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites, jeudi à Ain Defla, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'Ain Defla (1ère Région militaire) a découvert et détruit, le 11

février 2016, dix-huit (18) bombes de confection artisanale», relève la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des éléments de la Gendarmerie nationale d'El Oued (4ème Région militaire) ont arrêté cinq (05) contrebandiers et saisi deux (02) camions, un véhicule touristique, 210 quintaux de phosphates et 6200 unités de différentes boissons», note le communiqué du MDN.

Dans le même contexte et au niveau de la 5e Région militaire,

«des éléments des gardes-frontières ont mis en échec, à Souk-Ahras, Tébessa et à El-Taref, des tentatives de contrebande d'importantes quantités de carburant s'élevant à 15 668 litres et saisi cinq (05) véhicules utilisés dans la contrebande».

Au niveau de la 2e Région militaire, «des éléments de la Gendarmerie nationale ont apprécier



hendé, à Tlemcen et Sidi Bel-Abbes, trente-deux (32) immigrants clandestins de différentes nationalités et déjoué une tentative de contrebande de 500 têtes ovines».

D'autre part et au niveau de la 1ère Région militaire, «62,46 kilogrammes de kif traité ont été saisis à Alger et Tipasa», ajoute la même source.

Aggravation des violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés (Eurodéputés)

Les violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés se sont encore aggravées malgré les engagements pris par le Maroc, ont déploré des députés européens qui estiment que ces violations découlent directement de la non-application du droit de la population sahraouie à l'autodétermination.

Les parlementaires européens qui continuent à dénoncer les violations des droits de l'homme dont est victime la population sahraouie, soulignent que les manifestations, toujours pacifiques, de la population sahraouie pour le droit à l'autodétermination sont "violemment réprimées".

De nombreux militants sahraouis arrêtés sont condamnés au cours de procès inéquitables, ont affirmé des eurodéputés, relevant que la pratique de la torture et des traitements inhumains perdure.

"Les libertés d'expression, d'association, d'information et de manifestation ne sont toujours pas respectées", ont-ils encore soutenu, regrettant que des délégations d'observateurs étrangers et de journalistes sont régulièrement expulsés.

Citant le cas du journaliste sahraoui Mohamed Benbari condamné le 12 janvier dernier à six ans de prison par l'autorité d'occupation du Royaume du Maroc, l'eurodéputé Paloma Lopez Bermejo, a affirmé que son cas "apporte une preuve supplémentaire de la grave situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental".

Cette eurodéputée a interpellé la haute représentante de l'UE aux Affaires étrangères, Federica Mogherini, sur les mesures à prendre pour veiller à ce que son intégrité physique et ses droits fondamentaux soient respectés, et que par conséquent il soit acquitté, rappelant que ce journaliste avait été maintenu en détention depuis le 26 août 2015.

"Il a été arrêté, torturé et emprisonné après qu'il était allé à un poste de police pour renouveler sa carte d'identité, en représailles pour son activisme en faveur du peuple sahraoui sous occupation marocaine", a-t-elle écrit dans sa question adressée à Mme Mogherini.

Au Sahara occidental, des restrictions à la liberté de réunion et de manifestation continuent d'être imposées plus qu'ailleurs, insistent les eurodéputés qui affirment que les manifestations politiques et de solidarité sont systématiquement interdites ou réprimées dans la violence par les forces de police qui agissent en toute impunité.

"La torture demeure également une pratique courante. De plus, la situation des droits économiques et sociaux est négligée, et les libertés individuelles et publiques sont limitées par des contrôles de police draconiens", ont-ils soutenu.

Le 20 janvier 2016, une manifestation pacifique tenue à Bajador en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination a été violemment réprimée par la police, faisant de nombreux blessés en plus de nombreuses arrestations arbitraires, a rapporté l'eurodéputé Paloma Lopez.

Deux jours plus tard, a-t-elle poursuivi, une autre manifestation pacifique organisée à Laâyoune en solidarité avec 19 jeunes chômeurs sahraouis en grève de la faim pour protester contre l'atteinte aux droits du peuple sahraoui a été sévèrement réprimée avec une infégnie brutalité.

L'eurodéputé Joao Ferreira a interpellé Mogherini sur les personnes blessées lors d'une manifestation demandant de l'emploi, une vie décente, et la fin de l'occupation du territoire du Sahara occidental, mais également sur une autre protestation, de diplômés chômeurs, qui a également été violemment réprimée.

La députée européenne Ines Cristina Zuber a, quant à elle, insisté sur le cas du citoyen sahraoui Takbar Haddi qui a entamé une grève de la faim devant le consulat du Maroc à Las Palmas (Espagne) pour exiger la remise du corps de son fils, Mohamed Lamin Haïdala, tué par des colons marocains à Laâyoune, capitale du Sahara occidental. L'eurodéputée a appelé l'UE à exercer une pression sur le Royaume du Maroc pour l'ouverture d'une enquête sur les événements qui ont conduit à la mort de Mohamed Lamin Haïdala et à traduire les responsables de sa mort en justice. "Dans son dialogue politique avec les autorités marocaines, l'UE a régulièrement exprimé sa préoccupation à propos de la situation des détenus dans les prisons marocaines et son soutien à des mesures visant à lutter contre l'impunité dans les cas avérés de mauvais traitements", a écrit le conseil de l'Europe dans sa réponse. "L'UE a également interpellé les autorités marocaines sur les mesures prises pour se conformer aux engagements internationaux des droits de l'homme, et demande régulièrement à ce que les ONG et les organisations des droits humains aient accès aux centres de détention", a-t-il ajouté.

La Chef de la diplomatie de l'UE a, dans sa réponse à la question soulevée par les eurodéputées Lola Sanchez et Estefania Torres Martinez, affirmé que l'Union européenne soutient les efforts du secrétaire général des Nations unies pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte d'arrangements conformes avec les buts et principes de la Charte de l'ONU.

APS

BENGHEBRIT AVERTIT BAC 2015/2016: toute tentative de triche expose son auteur à une sanction allant jusqu'à l'exclusion de cinq ans

● Les examens de rattrapage se dérouleront fin juin

● Concours de recrutement des enseignants fin mars

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé jeudi à Alger que le ministère prendra des mesures rigoureuses contre toute tentative de triche à l'examen du baccalauréat allant jusqu'à une exclusion du candidat pour une durée de cinq ans.

Le ministère de l'Education nationale a décidé de "prendre des mesures rigoureuses contre toute tentative de triche lors des examens officiels allant jusqu'à l'exclusion de l'examen du baccalauréat pour une durée de cinq ans au lieu de trois comme en vigueur notamment si le tricheur a eu recours aux nouvelles technologies", a indiqué Mme Benghebrit lors de la Conférence régionale des cadres de l'éducation des wilayas du Centre.

Pour éviter les cas de triche, elle a souligné que ses services préparent le lancement d'une campagne de sensibilisation au profit des élèves et parents d'élèves pour les sensibiliser à la gravité de la triche lors des examens.

Afin d'assurer le bon déroulement des examens, elle a insisté sur la nécessité de "réunir toutes les conditions au double plan pédagogique et logistique", rassurant que l'élève bénéficiera d'un accompagnement en réactivant le dispositif de soutien pédagogique destiné aux élèves en classe d'examen notamment ceux de terminale à travers notamment l'exploitation



tation de la plateforme numérique de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance".

Par ailleurs, la ministre de l'Education nationale a estimé que la constitution amendée récemment adoptée, constitutif un "document stratégique pour l'avenir de la société", appellant à "plus de mobilisation et d'engagement pour garantir à tous les élèves un accès égal et équitable à l'éducation".

Le droit à l'enseignement "est consacré par la Constitution et les parents ont désormais et en vertu de l'article 65, l'obligation d'assurer l'éducation de leurs enfants", soulignant que cet article a été venu "renforcer l'article 12 de la loi d'orientation sur l'éducation".

Elle a appelé en outre, les acteurs concernés à "assurer le suivi et le succès de l'opération d'octroi des cartes d'identité biométriques aux candidats au baccalauréat en collaboration avec les services du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales.

gnants appartenant aux grades en voie de disparition à des grades de base et nouvellement créés (enseignant principal et enseignant formateur) pour ceux ayant achevé leur formation avant le 3 juin 2012.

Elle a aussi ouvert la voie à la promotion des enseignants qui s'apprentent àachever leur formation durant l'année en cours outre le versement des rappels des enseignants intégrés du 3 juin 2012 au 30 novembre 2014.

Mme Benghebrit a ajouté enfin que l'instruction a permis la régularisation de la situation de tous les professeurs techniques des lycées, des adjoints de l'éducation et de certains fonctionnaires appartenant aux corps de l'éducation ainsi que la situation de certains intendants et sous-intendants des wilayas de Tizi Ouzou, Ain Defla et Bouira qui avaient passé leurs examens et étaient suspendus.

L'engagement du ministère "contribuera à conforter la confiance parmi les partenaires sociaux et à consolider la stabilité du secteur", a-t-elle encore dit.

L'huissier de justice algérien est "au cœur du dispositif de l'Etat de droit"

L'huissier de justice algérien est "au cœur du dispositif de l'Etat de droit", a déclaré la présidente de l'Union internationale des huissiers de justice (UIHJ), Mme Françoise Andrieux, invitée au 1er Forum national des huissiers de justice ouvert hier à Oran. "L'UIHJ est reconnaissante aux efforts accomplis par les gouvernements en faveur de l'Etat de droit en plaçant la profession de l'huissier de justice au cœur du dispositif, ce qui est le cas en Algérie notamment", a-t-elle indiqué à l'occasion de la rencontre réunissant, au Centre des conventions "Mohamed-Benahmed", près de 1.700 professionnels sous le thème "L'indépendance de l'huissier de justice garant de la sécurité économique et sociale".

Pour la présidente de l'UIHJ, l'huissier de justice algérien jouit d'un statut "en tous points conforme" à la promotion que fait son organisation à l'égard de cette profession. "L'huissier de justice algérien est un professionnel libéral indépendant qui offre des garanties pour le justiciable, qui est à même de couvrir toutes les activités d'exécution des décisions de

justice, de signification et de recouvrement. C'est un professionnel qui garantit les échanges économiques", a-t-elle relevé, dans son allocution. Me Andrieux a également rappelé que l'UIHJ a bâti une norme, nommée "le code mondial des procédures d'exécution", expliquant qu'il s'agit d'une "loi modèle réalisée à partir des dénominateurs communs universels et utilisée aujourd'hui comme outil de bonne gouvernance".

Évidemment, l'Algérie fait partie des pays qui ont assuré la rédaction de ce code contenant les standards mondiaux de l'exécution des décisions de justice", a-t-elle souligné. Le président de la Chambre nationale algérienne des huissiers de justice (CNHJ), Me Brahim Bouchachi, a mis l'accent de son côté sur l'importance du rôle de ce corps auxiliaire de la justice et ses aspirations à consolider sa mission pour contribuer davantage au développement économique du pays. L'évolution de la législation régissant l'organisation de cette profession a été également mise en exergue par Me Bouchachi qui a, à ce titre, fait observer que le taux d'exécution des décisions de justice

a connu une "hausse croissante". "L'exécution évolue de manière excellente si bien qu'aujourd'hui nous pouvons nous féliciter d'exécuter les décisions de justice dans la même année où elles sont rendues", a fait valoir Me Bouchachi. Le Forum national des huissiers de justice se tient deux jours durant au CCO avec la participation de Me Redouane Benhamou, président de l'Instance nationale des huissiers de justice du Maroc et président de l'Union maghrébine des huissiers de justice (UMHJ).

L'UMHJ sera présidée, à partir de mars prochain, par le président de la Chambre nationale algérienne, Me Bouchachi. Quatre ateliers thématiques sont au menu de cette rencontre de deux jours, intitulés "L'huissier de justice et les exigences économiques et sociales de l'Etat", "La profession d'huissier de justice face aux défis de la modernisation dans l'espace de l'exécution sans frontières", "Entre la consécration du droit à l'exécution et l'humanisation, quel avenir pour la profession d'huissier de justice?", et "L'huissier de justice indépendant garant de l'indépendance de la justice".

ALGÉRIE - TUNISIE**Clôture des travaux de la commission algéro-tunisienne élargie dans le domaine de l'enseignement supérieur**

Les travaux de la commission algéro-tunisienne élargie dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ont pris fin jeudi à Tunis par la signature d'un procès-verbal des travaux de la commission.



Le procès-verbal, qui vise à «développer et renforcer» la coopération commune bilatérale, a été signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar et son homologue tunisien, Chihab Boudjen.

Concernant la conférence des recteurs des universités, le procès-verbal a souligné la nécessité «d'améliorer la performance pédagogique et de recherche et de généraliser la coopération scientifique». Il a également insisté sur la valorisation du travail entre les universités de la bande frontalière et son élargissement à la majorité des universités pour permettre la présentation de Magister/Master ou le Doctorat (doctorat d'excellence).

Le document souligne que la commission veille à définir le domaine de la coopération scientifique dans les spécialités d'intérêt commun sous forme de «projet d'une école de doctorat spécialisée».

Concernant la conférence des directeurs de centres de recherche scientifique, le procès-verbal précise qu'il avait été convenu de définir quatre axes pour

la coopération commune bilatérale consistant en la sécurité alimentaire, la santé, l'environnement, les sciences, les technologies de la communication, l'énergie, sciences de la matière ainsi que les sciences humaines et sociales pour faire face aux défis actuels».

S'agissant de la commission mixte chargé du déplacement des étudiants, étudiants-recherches, enseignants-recherches, le staff administratif et technique, le procès-verbal cite la création d'un «programme institutionnel», précisant que la priorité sera accordée aux domaines d'intérêt commun notamment en ce qui concerne «le développement des programmes, les méthodes pédagogiques communes, la participation aux ateliers de travail et autres».

Concernant l'échange de bourses universitaires entre l'Algérie et la Tunisie, les deux parties ont convenu d'échanger 100 bourses universitaires et 100 places pédagogiques durant l'année universitaire 2016-2017. A cet effet, M. Hadjar a indiqué que les résultats obtenus devraient hisser la coopération algéro-tunisienne

à «un niveau supérieur», ce qui dénote «la volonté des deux pays à aller de l'avant, vers un avenir prospère».

Les perspectives de la coopération bilatérale «sont prometteuses» notamment dans les domaines de la recherche scientifique, du progrès technologique et de l'échange inter-universitaire, outre des ressources humaines qualifiées à même de consolider les liens bilatéraux, a estimé M. Hadjar.

Le ministre s'est engagé à mettre en œuvre les points contenus dans le procès-verbal, au mieux des intérêts communs des deux pays et en application des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et de son homologue tunisien, Béji Caid Essebsi.

Le ministre tunisien a pour sa part affirmé que la signature de ce procès-verbal «vient hisser le niveau de la coopération bilatérale afin d'aboutir à une vision d'avenir» dans le domaine de l'enseignement supérieur et de tisser des relations d'amitié entre les étudiants des deux pays, cadres de demain, pour «édifier un Maghreb arabe prospère».

Le ministre tunisien de la Santé appelle à la promotion du partenariat et de l'investissement dans l'industrie pharmaceutique

Le ministre tunisien de la Santé, Saïd Aïdi, a appelé jeudi à Alger à la promotion du partenariat algéro-tunisien dans le domaine de la santé, notamment à travers l'investissement dans l'industrie pharmaceutique.

Lors de sa visite au Centre national d'imagerie médicale (CNIM) du CHU Mohamed Lamine Debaghine, le ministre a souligné l'importance de «promouvoir le partenariat entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine de la santé, notamment à travers l'investissement commun dans le secteur du médicament pour envisager l'exportation vers les pays africains».

Le ministre tunisien a salué «le bon niveau» des services assurés par le centre qu'il a qualifié de «fierté pour l'Algérie et le Maghreb», au regard du niveau des services sanitaires qu'y sont prodigués aux malades et à la qualité de la formation garantie aux médecins africains.

Lors de la signature, jeudi matin, du procès-verbal de coopération au titre de la mise en œuvre de la convention de coopération conclue entre les deux pays en octobre 2015, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité d'accorder un intérêt particulier à la coopération bilatérale en matière de surveillance épidémiologique transfrontalière et en faveur de l'amélioration des services de santé dans les régions frontalières, a rappelé M. Aïdi. Les deux parties ont également convenu de renforcer la coopération en matière de systèmes sanitaires, notamment au niveau des régions frontalières, en accordant «un intérêt particulier» à la prévention contre les maladies et à travers la garantie du traitement aux populations de ces régions. Le ministre tunisien a rappelé que l'Algérie sera l'invité d'honneur de l'exposition internationale de la santé «Tunisia Health Expo», prévue en mars à Tunis.

ALGÉRIE - IRAN**ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION :****Le Président Bouteflika félicite son homologue iranien**

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de vœux à son homologue iranien, M. Hassan Rohani, à l'occasion de la célébration du 37e anniversaire de la Révolution islamique iranienne, dans lequel il lui a exprimé sa «profonde satisfaction» du niveau des relations unissant les 2 pays.

«Il m'est agréable au moment où la République islamique d'Iran célèbre le 37e anniversaire de la Révolution islamique iranienne, de vous exprimer au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs, priant Dieu le Tout Puissant de vous accorder santé et bien-être et au peuple iranien frère davantage de progrès et de prospérité», a écrit le Chef de l'Etat dans son message.

«Je sais que cette occasion pour vous exprimer ma profonde satisfaction du niveau des relations unissant nos deux pays frères et vous réaffirmer ma détermination à œuvrer de concert avec vous à leur renforcement et leur développement au mieux des intérêts de nos deux peuples», a ajouté le Président Bouteflika.

«Je tiens à réitérer, à travers vous, mes vœux fraternelles et l'expression de toute mon estime au cher frère, le Chef suprême Ayatollah Ali Khamenei», conclut le Chef de l'Etat.

ALGERIE - CONGO**M. Mohamed Benattou, nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Congo**

Le gouvernement de la République du Congo a donné son agrément à la nomination de M. Mohamed Benattou, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Congo, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE**Le général major Hamel s'enquiert à Berlin de l'expérience de la Police allemande**

La visite du Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), le général-major Abdellah Hamel en Allemagne, a constitué une opportunité pour s'enquérir de l'expérience de la Police allemande, notamment en termes de formation, d'entraînement et de lutte contre la criminalité, a indiqué jeudi un communiqué de la DGSN. Le DGSN a visité jeudi à Berlin, plusieurs structures de police spécialisées dans la formation et d'autres relevant de la police scientifique et technique ainsi que les services spécialisés dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, indique la même source.

A cette occasion le général-major Hamel et la délégation qui l'accompagne ont reçu des explications et des exposés détaillés sur les différentes techniques et les

équipements logistiques modernes adoptés par la police allemande en matière de formation, de réhabilitation, de police scientifique et technique et de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes. A l'issue de sa visite à ces infrastructures, le général-major Hamel a indiqué que sa visite en Allemagne avait constitué une opportunité pour s'enquérir de l'expérience de la Police allemande et ses méthodes modernes et développées, ce qui «permettra à la police algérienne de consolider son expérience et renforcer son rendement exceptionnel en matière de préservation de la sécurité et de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes afin de garantir la sécurité du citoyen des biens». Le DGSN et son homologue allemand, Peter Henzler avaient signé, mercredi au

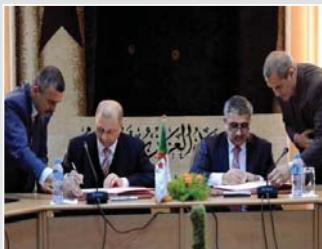


siege de la police allemande, une déclaration commune dans laquelle les deux parties ont affirmé leur intention commune d'intensifier les contacts, poursuivre le renforcement de leur coopération dans les domaines de la prévention et lutter contre le crime frontalier, la cybercriminalité, la contrebande, la production et la commercialisation de stupéfiants et psychotropes. La déclaration englobe également la consolidation de la coopération en matière de lutte contre le trafic de biens culturels et œuvres d'art volées ou contre la lutte contre la falsification de documents et de monnaie. Les deux parties ont convenu également de consacrer une coopération bilatérale permanente notamment en matière d'échange

d'expériences et d'experts ainsi que la coopération entre les polices scientifiques, la formation continue, la formation des formateurs et la participation aux cycles d'études et aux conférences communes. Lors de son entretien avec son homologue allemand, ce dernier a salué le niveau exceptionnel atteint par la Police algérienne dans plusieurs domaines, mettant en exergue le rôle important qu'elle accomplit désormais sur le double plan continental et international grâce à son expérience dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, y compris le crime transnational. Il a, dans ce sens, souligné «la disponibilité de son pays à développer et à consolider les fondements de la coopération entre les polices des deux pays».

APS

DÉDOUANEMENT DES MATIÈRES RADIOACTIVES : Signature d'une convention DGD-Comena



Une convention de collaboration a été signée, jeudi à Alger, entre la Direction générale des Douanes (DGD) et le Commissariat national à l'énergie atomique (Comena), en vertu de laquelle le dédouanement des sources radioactives ne sera autorisé qu'avec le visa préalable du Comena.

Signé par le directeur général des Douanes, Kadour Bentahar, et le Commissaire à l'énergie atomique, Mohamed Derdour, ce document stipule que «le dédouanement des sources radioactives, des appareils renfermant des sources radioactives, des matières nucléaires et des équipements spécifiques ne sera autorisé que sur présentation d'un visa d'importation ou d'exportation délivré par le Comena».

A travers cette convention, les deux parties se sont engagées à prendre les mesures nécessaires pour limiter au strict minimum le temps de passage en douane de ce type de produits, qui nécessitent un traitement délicat, pour éviter un impact nocif sur la santé et la sécurité des douaniers et des citoyens. A cet effet, la DGD convient que ses agents douaniers n'ouvriront aucun colis portant le symbole international d'avertissement de la radioactivité (le trèfle radioactif) ou suspecté de contenir des substances radioactives sans la présence d'un agent du Comena ou d'un autre expert qualifié. Pour une collaboration interactive, le Commissariat doit fournir trimestriellement à la DGD la liste des opérateurs autorisés à importer ou à exporter ces produits, et l'informer de toute modification de la législation ou de la réglementation ou toute décision en relation avec l'importation ou l'exportation de ces produits.

L'institution douanière est également appelée à notifier trimestriellement au Commissariat la liste des produits concernés. En outre, des formations périodiques en sûreté radiologique et en réglementation nucléaire seront organisées par le Comena au profit des douaniers pour les sensibiliser sur le danger que recèlent ces matières pour leur santé, a souligné M. Bentahar lors de la cérémonie de signature de cette convention.

M. Derdour a, pour sa part, assuré que la nouvelle convention avec l'administration douanière allait contribuer à lutter contre un éventuel trafic illicite de matières radioactives vers/de l'Algérie à travers les postes frontaliers, protégeant à la fois les douaniers, la population et l'environnement.

Il s'agit, de surcroît, de prendre en charge les engagements internationaux de l'Algérie en la matière, a-t-il soutenu. Une première convention de coopération relative à l'échange d'informations en matière d'importation des sources radioactives avait été signée en 2010 entre la DGD et le Comena.

Actuellement, les sources radioactives, les appareils renfermant des sources radioactives, les matières nucléaires et les équipements spécifiques sont désignés en Algérie par cinq positions tarifaires qui englobent 14 sous-positions.

Parmi ces produits, qui sont utilisés comme intrants industriels ou pour la médecine nucléaire, figurent l'uranium naturel, enrichi ou appauvri, des produits à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, des réacteurs nucléaires, des emballages en plomb contre les radiations radioactives, des machines et appareils pour la séparation isotopique et des cartouches.

Selon M. Bentahar, avec le parachèvement prévu de l'opération d'éclatement des sous-positions tarifaires pour les porter de 6.126 actuellement à 16.000 sous-positions, les produits importés ou exportés (dont les matières et équipements radioactifs) seront mieux identifiés par les services des Douanes, renforçant ainsi le contrôle notamment au niveau des frontières.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La FAO met en garde contre l'utilisation excessive des antibiotiques

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a mis en garde contre l'utilisation excessive des antibiotiques qui provoquerait une résistance aux antimicrobiens chez les espèces animales, a indiqué cette agence onusienne sur son site web.

La résistance aux antimicrobiens (RAM) est «une menace émergente pesant sur la santé publique» et nécessite un effort coordonné au niveau mondial pour lutter contre les risques qu'elle représente pour la sécurité alimentaire, souligne la Directrice générale adjointe de la FAO Maria Helena Semedo.

Selon le rapport, l'utilisation excessive et abusive des antibiotiques et autres agents antimicrobiens favorise la résistance croissante des microbes qui causent infections et maladies à ces médicaments qui sont censés les combattre, menaçant ainsi d'inverser un siècle de progrès en matière de santé humaine et animale.

«Nous devons contribuer à la préservation des médicaments susceptibles de sauver des vies», a déclaré Mme Semedo qui s'adressait aux ministres européens de la santé et de l'agriculture réunis à Amsterdam dans le cadre d'une conférence sur la résistance antimicrobienne.

Hormis les considérations relatives à la santé humaine, l'émergence de microbes résistants aux antibiotiques et à d'autres produits pharmaceutiques met à risque non seulement la santé animale mais aussi, par voie de conséquence, les moyens d'existence ruraux et la sécurité alimentaire.

«La résistance aux antimicrobiens est une menace mondiale qui ne peut pas être résolue uniquement en Europe, dans un monde de plus en plus interconnecté», a poursuivi Mme Semedo.

Pour contribuer à la lutte contre la RAM et réaliser ses

En 2015, la Conférence de la FAO a appelé à une action urgente aux niveaux national et international pour répondre à la menace croissante des pathogènes qui résistent aux médicaments dans les filières de production alimentaire terrestres et aquatiques, ajoute le rapport de l'organisation onusienne.

Alors que la résistance se développe dans le cadre de l'adaptation naturelle, elle est exacerbée par l'utilisation inappropriée de produits pharmaceutiques.

La FAO a noté aussi que la prévalence de la résistance antimicrobienne dans le secteur agricole est généralement plus forte chez les espèces animales élevées dans les systèmes de production intensifs.

En outre, la gestion des maladies, le changement climatique, l'urbanisation et l'intensification de la production alimentaire pour répondre aux besoins de la population mondiale croissante, qui devrait atteindre 10 milliards de personnes d'ici 2050 représentent les défis majeurs auxquels le monde est confronté, fait observer Mme Semedo.

La résistance aux antimicrobiens est la faculté de certains organismes souvent des bactéries mais aussi des champignons et des parasites à s'adapter aux médicaments conçus pour les éliminer.

L'utilisation de ces derniers ne se limite pas aux humains et aux espèces animales, par exemple, l'oxytétracycline, un antibiotique commun, est actuellement utilisé dans les oranges à mesure que l'utilisation des pesticides diminue.

«Des solutions doivent être trouvées pour la résistance aux antimicrobiens», insiste Mme Semedo.

Pour contribuer à la lutte contre la RAM et réaliser ses



objectifs stratégiques fondamentaux comme la faim et la pauvreté rurale, l'agriculture durable et moyens d'existence plus résilients, la FAO s'était engagée sur plusieurs fronts.

La FAO travaille en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation mondiale de la santé animale (représentées toutes deux à la Conférence d'Amsterdam) ainsi qu'au plan mondial à travers les directives de salubrité alimentaire du Codex Alimentarius et ses programmes de terrain ciblés dans des dizaines de pays sur les quatre continents.

Tout en se félicitant de l'intérêt de l'Europe à l'égard de la RAM, en particulier, aux Pays Bas qui ont réduit de près de 60 pour cent au cours des dernières années les quantités de médicaments dans le secteur de l'élevage, Mme Semedo note que «le vrai défi pour nous est d'aiguiller ces efforts vers les pays pauvres qui en ont besoin».

«Les risques liés à la résistance aux antimicrobiens semblent particulièrement élevés dans les pays où la législation, la surveillance, la prévention et le suivi sont faibles ou inadéquats», ajoute Mme Semedo.

Vu la rapidité des moyens de transport modernes, un organisme RAM dans un pays pourraient en quelques heures

se retrouver dans un autre.

Aussi tous les pays ne peuvent-ils que tirer des avantages de l'investissement dans la sensibilisation sur la RAM, le renforcement de leurs systèmes de santé publique et vétérinaire et l'amélioration de l'hygiène le long de la chaîne de production pour assurer la sécurité alimentaire sur les marchés, précise encore la FAO.

Bien que la FAO favorise les règlements et les mesures visant à contrôler l'afflux de médicaments et à réduire leur utilisation, elle est consciente que de nombreux petits exploitants et éleveurs ruraux sont souvent confrontés à des choix économiques difficiles alors que les médicaments contrefaçons circulent de plus en plus librement.

Enfin, considérant que sept sur dix maladies humaines nouvellement découvertes sont d'origine animale, Mme Semedo souligne le rôle central des pratiques agricoles et des filières alimentaires pour contenir la RAM tout en confortant l'engagement de la FAO à l'égard de l'approche «Une seule santé» qui comprend le bien-être des humains, des animaux et de l'environnement.

«La FAO occupe une position idéale lui permettant de contribuer aux efforts internationaux en vue de faire face à la RAM», ajoute Mme Semedo.

Le rôle de la culture entrepreneuriale dans l'encouragement de l'investissement mis en exergue



Les participants à une journée d'étude sur l'entrepreneuriat et le développement en Algérie ont mis en exergue, jeudi à l'université Abou-Bekr Belkaïd de Tlemcen, le rôle de la culture entrepreneuriale dans la libération de l'initiative et l'encouragement de l'investissement. Cette culture s'acquierte à travers le rapprochement des connaisseurs et des dispositifs chargés de l'accompagnement des investisseurs, qui permet aux porteurs de projets de se doter de compétences et de performances et de prendre l'initiative.

Réda Bentami, enseignant à l'université de Tlemcen et responsable de cette journée, a souligné que plusieurs études ont prouvé que les Algériens ont tendance à adapter leurs activités économiques à une logique et un style dépourvu d'esprit d'initiative, ce qui conduit souvent à des activités routinières et à une faillite dans un temps court. Après avoir rappelé la conjoncture économique du pays, il a soutenu qu'"il faut ré-

fléchir sérieusement à des solutions alternatives pour une économie diversifiée loin de la rente".

Cette journée d'étude, organisée par la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Tlemcen en collaboration avec le laboratoire "l'entreprise industrielle dans la société algérienne", avec la participation d'universitaires du pays et des représentants des dispositifs d'emploi et de développement de l'investissement, a pour objectif de débattre des voies et moyens pour développer l'entrepreneuriat et activer le rôle de proximité de l'université, selon le responsable du comité scientifique, Bachir Mohamed. Les travaux se sont articulés autour de quatre thématiques abordant "les expériences de l'Etat algérien dans l'accompagnement à la création d'entreprises", "l'université, les jeunes et la pensée entrepreneuriale", "les entraves culturelles et les cartes gagnantes" et "l'avenir de l'entrepreneuriat dans la conjoncture économique actuelle".

2016: «une nouvelle année difficile» pour l'économie palestinienne (FMI)

Le Fonds monétaire international (FMI) a qualifié jeudi 2016 de «nouvelle année difficile» pour l'économie palestinienne avec une croissance estimée à 2,8% et qui ne devrait pas dépasser les 3% cette année.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une visite d'une semaine en Cisjordanie occupée, le FMI affirme que 2015 a été une «nouvelle année difficile pour l'économie palestinienne», et énumérera les raisons de cette faible croissance, notamment la baisse des investissements et des aides des donateurs.

A Gaza, si la reconstruction de l'enclave palestinienne après l'agression israélienne de l'été 2014 a permis de relancer l'économie, cela a été entaché par «la lenteur des versements de l'aide, les restrictions (israéliennes) pour l'importation de matériaux de construction, et la situation humanitaire y demeure catastrophique», poursuit le FMI.

En mai 2015, la Banque mondiale avait déjà mis en garde contre le danger d'une «crise financière» dans la bande de Gaza sous blocus israélien depuis 2007.

Le rapport estimait qu'un «gouverne-



ment palestinien unifié pour la Cisjordanie et dans la bande de Gaza» était nécessaire pour reconstruire l'économie du territoire et appela également une levée du blocus pour permettre une circulation des biens nécessaires à une reprise de l'économie. Le taux de chômage reste

par ailleurs élevé en Cisjordanie, et encore plus à Gaza où deux tiers des jeunes sont sans emploi, rappelle le FMI. Au regard de la situation politique incertaine et de la persistance des restrictions israéliennes, le FMI table en 2016 pour une croissance de 3,3%, selon le communiqué.

L'Afrique du Sud veut interdire la possession de terres agricoles aux étrangers

Le président sud africain Jacob Zuma a annoncé jeudi son intention de faire adopter une loi interdisant aux étrangers de posséder des terres agricoles. «Nous devons verrouiller la propriété terrienne, et interdire aux citoyens étrangers de posséder des terres»

agricoles, a déclaré le chef de l'Etat dans son discours sur l'état de la Nation devant le parlement au Cap, précisant que les étrangers seraient «éligibles pour des baux à long terme». «Le projet de loi sera présenté au gouvernement au premier semestre de cette an-

née», a-t-il précisé. Cette mesure a été plusieurs fois annoncée mais jamais encore concrétisée.

Le débat sur la réforme agraire est l'un des points essentiels du débat sur la compensation des inégalités créées par l'apartheid, qui avait inter-

dit aux Noirs de posséder des terres. Le parti radical de gauche EFF, issu d'une scission de l'ANC, réclame purement et simplement l'expropriation sans compensation des grands propriétaires terriens blancs pour redistribuer la terre aux fermiers noirs.

INDUSTRIE PÉTROLIÈRE: La réduction des investissements augure d'un rebond des prix du brut

La réduction des investissements dans de nouveaux projets pétroliers en raison de la faiblesse des cours, prépare le futur rebond des prix, a estimé jeudi à Londres Patrick Pouyanné, PDG de Total.

«Nous sommes clairement confrontés aujourd'hui à une crise de surabondance d'offre, un excès de capacité qui s'explique aussi parce que la demande a été plus faible qu'attendu», a déclaré M.

Pouyanné lors d'une conférence organisée dans le cadre de l'International Petroleum (IP) Week.

«Chuter de 120 à 30 dollars le baril (depuis la mi-2014) a divisé par quatre le chiffre d'affaires des entreprises» du secteur pétrolier, a-t-il rappelé, estimant que l'ampleur de ce déclin était inédite, y compris par rapport à la crise traversée par le marché au milieu des années 80, et qu'elle avait des

conséquences sur l'industrie dans son ensemble, l'obligeant à réagir. Si l'offre est excédentaire actuellement à environ 2 millions de barils par jour (mb/j), à court et moyen termes, elle sera déficitaire, prévoit le patron de Total.

M. Pouyanné a également tenu à relativiser le niveau des excédents, estimant qu'ils ne représentaient que 2% de la production du marché, qui est de 90 millions de barils,

alors qu'en 1985, ils comprenaient pour 6 à 7% de ce marché, qui produisait alors quelque 60 mb/j.

En outre, «nous avons des cycles et les cycles se produisent parce que quand les prix sont élevés, nous sous-investissons (...) et nous avons un impact sur la demande.

Quand les prix sont bas, nous sous-investissons» et la demande devient positive, a-t-il expliqué.

ÉTATS-UNIS :

La production du pétrole de schiste en berne

Les sociétés américaines ont fermé les deux tiers de leurs puits de pétrole de schiste aux Etats-Unis, a déclaré le PDG de Total Patrick Pouyanné.

En chute depuis mars 2015, la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis a diminué de 500.000 barils par jour, a indiqué M. Pouyanné du Forum international Petroleum weekend.

«Nous observons une chute de la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis depuis mars 2015, elle diminue de 500.000 barils par jour.

Nous savons pas à quelle vitesse elle va tomber, mais nous savons que deux tiers des puits de pétrole ne fonctionnent pas pour le moment», a déclaré le patron de Total, ajoutant que le surplus pétrolier sur le marché mondial a

atteint 2%. Selon lui, «l'augmentation de la production de pétrole a provoqué un embarras de 2%».

Il a rappelé, dans ce sens, que, durant les années 80-90, le surplus pétrolier atteignait 7% avec une demande plus basse qu'aujourd'hui.

M. Pouyanné a souligné également qu'il était impossible de prédire les prix du pétrole aujourd'hui. «Le prix du baril est instable pour le moment. Aujourd'hui il peut atteindre 40 dollars, demain il peut coûter 80 dollars. C'est pourquoi nous ne pouvons pas considérer 60 dollars comme un prix stable», a-t-il dit.

Le chef de la société pétrolière russe «Rosneft», Igor Setchine, avait constaté auparavant que les prix du pétrole de schiste avaient chuté de trois

fois, et la production avait baissé de 15%. D'après lui, le marché américain a fait preuve d'une certaine flexibilité face à la fluctuation des prix du pétrole.

Il a estimé que la production de pétrole de schiste atteindra son niveau maximum avant 2020. Depuis mi-2014, les

cours du pétrole se sont effondrés d'environ 75%, frappés par une conjoncture défavorable : surabondance de l'offre, demande faiblissante et ralentissement de l'économie mondiale, et en particulier de l'économie chinoise, premier consommateur d'énergie au monde.

Les cours de blé se stabilisent, alors que la hausse des stocks de l'éthanol plombe le maïs

Les cours européens du blé se sont stabilisés, jeudi à la mi-journée, alors que ceux du maïs ont chuté en raison des stocks importants d'éthanol.

Le marché du maïs est «toujours sous pression en raison de la filière éthanol qui compte un nouveau record de stock», avec 22,96 millions de barils en réserve aux Etats-Unis, indique le cabinet Agritel dans une note.

«La dégringolade des prix du pétrole (...) ne favorise pas la consommation d'éthanol», ajoute Damien Vercambre, d'Inter-Courtage.

Les cours de l'or noir étaient d'ailleurs de nouveau orientés à la baisse à Londres et à New York.

«Le retour des prix sur des niveaux bas, couplé à un taux de fret faible, conduit à revoir des opérations d'achat de la part des pays importateurs.

Ainsi, la Tunisie a finalisé hier l'achat de 75.000 tonnes de blé tendre et 75.000 tonnes d'orge fourragères», signale Agritel.

Sur Euronext, la tonne de blé gagnait 0,75 euro sur l'échéance de mars à 154,50 euros et était à l'équilibre sur celle de mai à 161,25 euros.

Le volume d'affaires était élevé avec plus de 30.800 lots échangés. Le maïs perdait 0,75 euro sur l'échéance de mars à 148,50 euros et 0,25 euro sur celle de juin à 156,75 euros. Plus de 1.500 lots avaient changé de main.

Le pétrole rebondit en Asie

Les prix du pétrole étaient en hausse hier en Asie sous l'effet d'achats à bon compte et de nouvelles spéculations sur une éventuelle volonté de l'Opep de réduire sa production, après être tombés à des plus bas de presque 13 ans.

Dans les échanges électroniques en Asie, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars prenait 1,47 dollar, à 27,68 dollars, vers 0400 GMT.

Le baril de Brent de la mer du Nord, la référence européenne du brut, pour livraison en avril, gagnait quant à lui 1,68 dollar, à 31,74 dollars.

Le Wall Street Journal, qui cite le ministre émirati de l'Energie, Souhaïl al-Mazrouei rapporte que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) serait prête à se concerter avec d'autres producteurs pour tenter de limiter les niveaux de productions.

Les analystes doutent toutefois que ces spéculations puissent soutenir durablement les cours alors que le marché est frappé par une conjoncture adverse, surabondance des cours et morosité de la demande.

Déjà en baisse de quelque 3,5 dollars lors des trois précédentes séances, le WTI avait cédé la veille encore 1,24 dollar à 26,21 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), soit un niveau qu'il n'avait plus atteint en clôture depuis mai 2003.

A Londres, le Brent a baissé de 78 cents à 30,06 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

«Après les nouveaux plus bas de jeudi, on assiste à une chasse aux bonnes affaires», a déclaré Bernard Aw, analyse chez IG Markets à Singapour. Les commentaires émiratis n'auront pas d'influence à long terme sur les cours tant que des membres clés du cartel comme l'Arabie saoudite et l'Irak ne s'engageront pas clairement à réduire la production d'or noir, a-t-il ajouté. «Sans l'Arabie saoudite et l'Irak, il n'y a pas grand chose que les autres puissent faire». En fait, a jugé Michael McCarthy, analyste chez CMC Markets en Australie, «tous les pays producteurs du monde pensent que les autres pays producteurs devraient réduire leur production». La dégringolade des cours pèse très lourd sur les finances des pays producteurs plus pauvres comme le Venezuela et le Nigeria.

L'Opep s'est refusée pour l'instant à limiter la production pour conserver ses parts de marché face à la concurrence du pétrole de schiste américain.

APS

UNE OPÉRATION COUP-DE-POING DE LA POLICE D'AIN DEFLA Deux personnes recherchées par la justice arrêtées

Plusieurs policiers, venus des Sûretés urbaines et renforcés par les éléments de la BMPJ du chef lieu de la wilaya, ont investi, au cours de la semaine passée, sous la conduite du commissaire de la police judiciaire de la Sureté de wilaya d'Ain Defla, plusieurs quartiers au chef lieu de la wilaya et à El Abadia, et ce, dans le but de combattre la criminalité et par là même rassurer le citoyen.

Les 14 secteurs réputés dangereux ont été, il faut le dire, passés au peigne fin par les policiers qui n'ont rien laissé au hasard et les personnes suspectes ont fait l'objet de contrôle et certaines arrêtées. A l'issue de cette opération coup-de-poing, 38 individus ont subi des contrôles. Parmi ces derniers, deux ont été arrêtés, l'un était activement recherché par les services de l'ANP et l'autre par les services de la justice, du fait que deux mandats d'arrêt étaient délivrés à son encontre. « Nous renouvelerons ces opérations autant de fois que possible pour que les criminels et les délinquants sachent que nous ne les lâcherons pas » ont affirmé les services de police de la wilaya.

Il faut dire que la population d'Ain Defla et d'El Abadia a accueilli favorablement cette sortie de la police et a même affiché sa satisfaction par des encouragements adressés aux policiers.

Salim Ben

TIZI-OUZOU : Raccordement au gaz naturel, défi relevé par la wilaya

Le raccordement au réseau de gaz naturel des villages du Djurdjura au relief accidenté et montagneux est un défi que la wilaya de Tizi-Ouzou a relevé en suivant les différents programmes inscrits à son actif.

En une quinzaine d'années, le taux de raccordement de la wilaya en cette énergie a carrement décuplé passant de 7,5%, représentant 21.54 foyers raccordés en 1999, à 70% actuellement, soit un total de 217.000 foyers raccordés, selon les chiffres communiqués par la direction de wilaya de l'énergie. Le programme de raccordement de la wilaya au réseau de gaz naturel « avance à un rythme appréciable », permettant à des localités situées à plus de 1000 mètres d'altitude d'être raccordées à cette énergie très demandée dans cette wilaya montagneuse connue pour ses hivers rigoureux, souvent marqués par de fortes chutes de neige sur le Djurdjura. L'arrivée de la neige dans ces localités n'est plus une source d'inquiétude pour de nombreux villageois dont les familles ont bénéficié de cette énergie, mettant fin aux tracasseries d'approvisionnement en gaz butane ou en bois de chauffage. En dépit des contraintes du relief accidenté, des oppositions de particuliers au passage du réseau, ajouté à cela l'exiguité des ruelles de plusieurs hameaux, plus de 600 villages sur les 1500 que compte la wilaya de Tizi-Ouzou sont

branchés au réseau de gaz naturel et plus de 800 autres sont en cours de raccordement, a indiqué à l'APS le chef de service énergie Ouchabane Abdelkrim.

Confort et développement économique

Lors de ses visites de travail dans les communes de la wilaya, le chef de l'exécutif, Brahim Merad, a souligné qu'en plus du confort apporté par cette énergie aux familles, cet atout sera exploité comme facteur du développement économique, par la création de zones d'activités afin d'attirer les investisseurs, et créer de l'emploi et de la richesse. Pour permettre à la wilaya de Tizi-Ouzou de rattraper le retard qu'elle accusait en matière de raccordement au gaz naturel, un programme a été inscrit à son indicatif par l'Etat qui a mobilisé, selon les services de la wilaya, entre 2004 et 2014, une enveloppe financière de près de 46,452 milliards de DA, au titre des différents programmes (programmes complémentaires, complémentaire de soutien à la croissance, spécial présidentiel, et de consolida-



lidation de la croissance économique). Présentement, quelque 217.000 foyers sont raccordés au gaz naturel dont 184.000 mis en service, ce qui représente un taux de raccordement de 70,5%. Un total de 81 entreprises sont mobilisées sur les différents chantiers lancés en travaux à travers le territoire de la wilaya, a indiqué le chef de service énergie Ouchabane Abdelkrim qui a observé que ce taux de raccordement avoisinera les 98% à l'achèvement de l'ensemble des programmes inscrits à l'indicateur de la wilaya.

SÉTIF ET EL EULMA : TRANSPORT URBAIN DU PRIVÉ : Le ticket passe dès aujourd'hui de 15 à 20 dinars

Azzedine Tiouri

Comme il fallait s'y attendre après l'augmentation des carburants et après moult tergiversations et de rumeurs, la tarification du ticket de transport de voyageurs urbain et semi urbain des bus passera de 15 à 20 dinars. Cette décision prendra effet à partir d'aujourd'hui dans les deux principales agglomérations du chef lieu de wilaya et El Eulma, c'est ce qu'a décidé l'Organisation nationale des transporteurs privés de la wilaya de Sétif. Selon Kharchi Lakhdar, l'un des responsables du bureau de Sétif, l'organisation a pris l'initiative d'augmenter la tarification du ticket qui était appliquée par le ministère de tutelle dans la grille des tarifs depuis 2012 en déclarant : " Nous avons décidé d'une augmentation du tarif du ticket que nous ne considérons pas comme tel, tout en

nous réservant sur son application depuis 2012, en tenant compte du pouvoir d'achat du citoyen, malgré que dans les autres villes telles qu'à Alger et Oran le prix du ticket est de 30 dinars après les augmentations décidées dans la même année, pour les augmenter par la suite pour atteindre les 35 DA. A Sétif, nous n'appliquerons que la tarification de 20 dinars le ticket pour le moment ". Selon la même source, les responsables de l'organisation du bureau de Sétif se sont mis d'accord avec les transporteurs privés de bus des lignes urbaines de la ville d'El Eulma pour l'application des nouveaux tarifs de 20 dinars le même jour, c'est-à-dire à partir de samedi prochain. Ce tarif sera applicable aussi pour le semi urbain assurant les lignes dans la ville de Sétif vers les cités d'El Hassi, Chouf Lekdad, Ain Sfha, El Bez au même titre que toutes les autres lignes urbaines. Il en sera de même pour toutes les lignes urbaines

d'Aïn Oulmène et Bougaa. Tous les tarifs seront réexaminés pour être revus à la hausse pour les lignes inter communes et il faut s'attendre à de nouvelles augmentations progressivement en rapport avec celles déjà connues pour le carburant et en application avec les nouveaux tarifs décidés par le ministère de tutelle. En ce qui concerne ces nouveaux tarifs et la raison de leur application à l'heure actuelle, la même source précisera que cela est dû à la dernière augmentation du prix du gas oil où les transporteurs privés se sont plaints de la réduction et des faibles revenus avec toutes les charges et dépenses y afférentes, en ajoutant que le bureau de Sétif de l'organisation nationale des transporteurs privés avait contacté et pris attaché avec la direction des transports de la wilaya pour l'informer et avoir son avis sur la question, mais qui n'a pas encore répondu à leur doléance.

A.T

UN CONSEIL DE WILAYA « SPÉCIAL » COMMUNE DE BÉJAIA Tous les projets inscrits au profit de la commune passés en revue et les « points noirs » aussi...

Exclusivement réservé au « passage au peigne fin » des problèmes de la seule commune de la capitale des Hammadites, un conseil de wilaya a été initié et supervisé par le wali tout récemment. M. Ouled Salah Zitouni ya d'emblée exprimé sa désapprobation quant au taux de pénétration du gaz de ville dans le chef-lieu de la wilaya : à peine 73% ...Ce n'est pas encore suffisant, il faut donc rattraper un retard en la matière, notamment en s'empressant de concrétiser le projet de réalisation de 4487 branchements (au gaz de ville) envisagés pour l'année 2016. A la SDE (Société de distribution d'électricité-filiale SO-NELGAZ) il a été demandé de recenser tout survol de moyenne et haute tension du tissu urbain et « nettoyer » en supprimant lesdits survols, ce qui permettrait de récupérer un important portefeuille foncier. Il a en outre été « déploré » l'absence d'une étude de diagnostic concernant l'éclairage public et ce en dépit de la venue à Béjaia d'un bureau d'études français spécialisé dans ce domaine mais qui aurait été mal exploitée, les experts mal orientés. Le vieux bâti aura été l'autre « dossier » examiné par le conseil. Il existe, en effet, un

projet de réhabilitation du vieux bâti de la ville et l'opération lancée en étude pour un périmètre recensé de 70 ha porte création et délimitation du secteur de sauvegarde de la ville de Béjaia (conformément au décret n° 13-187 du 06-5-13). Ladite étude a été confiée à l'organisme de contrôle CTC-Est et consiste en 4 phases. Elle concerne, en tout cas,

170 habitations collectives, 1100 demeures individuelles et 280 équipements publics. L'objectif de l'étude, l'on s'en doute tant c'est évident, est d'établir un état des lieux (un diagnostic, en somme...), déterminer avec précision l' « état de santé » de chaque édifice (mise en place d'un instrument d'identification), un état des lieux, donc, devant

faire ressortir les bâtisses menaçant ruine, les immeubles nécessitant un renforcement ou un confortement de type léger, moyen ou lourd...A noter que la direction de l'urbanisme et l'APC sont censées travailler en étroite collaboration sur ce dossier (vieux bâti). Hydraulique : Une commission sera créée à l'effet d'apporter des solutions idoines

à maints aspects « insatisfaisants » du secteur, voire déplorables, telles que les nombreuses fuites (d'eau) constatées dans différents quartiers de la ville et auxquelles il faut mettre fin, ou encore l'absence d'un schéma directeur concernant l'AEP et l'assainissement...

A.B

AIN DEFLA Des journées de sensibilisation de la sécurité routière au milieu scolaire

Afin de généraliser les actions de prévention routière, la direction des transports de la wilaya d'Aïn Defla organise des journées de sensibilisation à la sécurité routière pour l'ensemble des enfants des écoles primaires des 14 dairas de la wilaya, du 12 février au 12 avril 2016. Cette action s'inscrit dans une démarche transversale d'éducation à la sécurité, en collaboration avec la protection civile, la police, la Gendarmerie nationale, la direction de l'éducation et les scouts. « Un programme de visite des 14 dairas de la wilaya a été tracé et tou-

cherà une école de primaire de chaque daïra ». Explique M. Ghoulam Rachid, cadre à la DTW. La quatrième étape du programme, s'est déroulée à l'école primaire Guendouzi Mohamed à Rouina, en présence des élèves et leurs enseignants, et des représentants de la police, la Gendarmerie nationale et la Protection civile, ainsi que l'Association des activités de l'enfance. M. Dahou Aissa, sergent chef de la gendarmerie nationale affirme : « Nos routes enregistrent plusieurs accidents quotidiennement, et ce, à cause du non

respect du code de la route, nous travaillons jour et nuit afin de limiter ces accidents et sensibiliser les conducteurs des grands dangers de la route ». Pour M. Kamel Hamdi, le commandant de la Protection civile : « L'éducation à la sécurité routière dans le premier degré fait l'objet d'une éducation progressive et cohérente chez l'enfant qui sera un futur conducteur. Durant ce mois de janvier, nos services ont enregistré 76 accidents qui ont fait 96 blessés et 7 morts ». Des dépliants ont été distribués à l'ensemble des élèves



de cette école et des leçons de sensibilisation ont été données à l'ensemble des élèves qui ont appris de petites démonstrations sur le secourisme ainsi qu'une balade avec les véhicules destinés aux enfants pour la conduite.

Salim Ben

BLIDA :

SÛRETÉ DE WILAYA

Démantèlement d'un réseau de trafic de voitures

Un réseau de trafic de voitures, comptant 12 individus activant urbi et orbi, a été mis hors d'état de nuire dernièrement par les services de la Police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Blida, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps de sécurité.

L'opération a permis l'arrestation des membres de ce réseau de trafiquants et la restitution de huit (8) véhicules de luxe, vendus à travers de nombreuses wilayas, dont Batna, Mascara, Alger, et Boumerdes, a-t-on ajouté de même source.

L'affaire a été dévoilée suite à l'ouverture, par le service de la Police judiciaire de la wilaya, d'une enquête à propos d'un dossier falsifié portant sur 36 véhicules introduit au niveau de la



daira d'El Affroune.

Les investigations ont ainsi révélé que quatre (4) parmi ces véhicules ont été volés à l'étranger et font l'objet de recherches de la part de la Police internationale (Interpol). Ces voitures ont été vendues en Algérie avec des dossiers contrefaits (acte de naissance, résidence, carte d'identité, facture de vente et permis de conduire provisoires falsifiés). L'inspection des dossiers desdits véhicules a dévoilé

l'existence d'une même photo d'identité sur plusieurs permis de conduire et cartes d'identité, a-t-on révélé.

Les mis en cause, âgés entre 20 et 54 ans, ont été présentés mercredi devant la justice sous le chef d'inculpation de «constitution d'une association de malfaiteurs» et «trafic international de voitures». Deux (2) parmi ces individus ont été mis en détention préventive, au moment où les autres sont été placés sous contrôle judiciaire.

BÉJAIA

PROTECTION CIVILE : Rien que pour le mois de janvier 2016...

Des chiffres : 2131 interventions de tous types. Dans le détail : 1069 malades et 188 blessés (chutes...) tous évacués vers différents centres de soin, 123 accidents de la circulation ayant engendré 127 blessés et 02 décès. Des incendies, oui, même en saison (soi-disant) «humide» : 54, avec 72 sorties d'engins pour intervenir. (12 feux en milieu urbain) sauvageant 06 blessés (ou brûlés) sauvageant, 05 feux en milieu végétal, 07 feux de divers véhicules et 30 interventions pour d'autres feux). Opérations diverses : 511 avec 558 interventions (sortie d'engins), 01 SDF évacuée vers l'auberge des personnes âgées (Sidi Ouali), 01 opération pour un effondrement partiel, 10 autres pour infiltration ou stagnation d'eaux pluviales...

... Et février 2016 : le 08 février, un incendie s'est déclaré dans un restaurant situé sur l'RN 26 à Tazmalt : que des dégâts matériels, fort heureusement. Par contre, hélas, le 10 du mois en cours, vers 20h48, il y a eu dérapage d'un véhicule de marque (Passat) Volkswagen sur la RN 09 (Aokas) : le conducteur, 27 ans, en est sorti indemne, ce qui n'a pas été le cas pour les deux autres passagers puisque l'un d'eux est polytraumatisé, aussitôt évacué vers l'hôpital d'Aokas, et l'autre, une jeune femme âgée de 20 ans, est restée «incarcérée» (coincée) dans le véhicule et est décédée. «désincarcérée» par les éléments de la Protection civile, elle a été évacuée vers la morgue d'Aokas.

A. B.

TISSEMSILT

Arrestation de 2 cambrioleurs à Theniet El Had

ABED MEGHIT

Les éléments de police judiciaire, relevant de la Sûreté de daira de Theniet El Had, dans la wilaya de Tissemsilt ont mis hors d'état de nuire une bande composée de cambrioleurs qui ont été pris en flagrant délit, en train "d'embarquer" les produits dans des sachets. En effet, agissant sur un

appel téléphonique reçu à travers le n° vert 15-48, que les policiers se sont rendus sur les lieux où ils ont procédé à l'arrestation de deux voleurs en flagrant délit. Les mis en cause âgés de 20 ans, ont été présentés par devant le procureur de la République près le tribunal de Theniet El Had qui les a placés sous mandat de dépôt, pour vol par effraction et association de malfaiteurs.

TIPASA : 3 individus arrêtés à Hatabba pour tentative de meurtre avec arme à feu

Trois (3) individus impliqués dans une tentative de meurtre avec arme à feu ont été arrêtés récemment par des éléments de la Police judiciaire de la sûreté de daira de Kolea (Tipasa), a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué émanant de la Sûreté de wilaya.

Les trois individus, âgés entre 33 et 39 ans, ont été arrêtés pour «tentative de meurtre volontaire avec arme à feu», avec un fusil de chasse utilisé par l'un des prévenus, de connivence avec les deux autres, causant des blessures graves à la victime au niveau du pied, a-t-on souligné.

L'accusé principal, accompagné de ses deux acolytes encagoulés, a pris la fuite après son forfait, a-t-on relevé, précisant que suite à un appel informant qu'un homme âgé de 53 ans, résidant à Bou Ismail, a été victime d'un coup de

feu à Hatabba, les services de la Police judiciaire ont engagé de vastes recherches. Selon l'enquête préliminaire, la victime a reconnu son agresseur, avec qui elle a eu une dispute à propos d'une somme d'argent qui a dégénéré en une agression avec arme à feu, à savoir un fusil de chasse sans permis de port d'arme. Les mis en cause ont été arrêtés et ont reconnu les faits retenus contre eux. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Kolea, l'accusé principal a été placé en détention préventive, alors que les deux autres mis en cause dans cette affaire de tentative de meurtre ont bénéficié d'une citation à comparution, pour le chef d'accusation de «tentative d'homicide volontaire avec usage d'arme à feu et non dénonciation» et «non assistance à personne en danger».

Un réseau de trafiquants de faux billets de 1.000 DA neutralisé à Berrouaghia

Un réseau de faussaires, qui s'apprenait à écouler de faux billets de banque de 1.000 DA, a été neutralisé récemment par les éléments de la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de Berrouaghia, à 30 km à l'est de Médéa, et la récupération d'un lot de billets de banque imprimés, destinés à alimenter le circuit informel, a-t-on appris vendredi auprès de la sûreté de wilaya. Deux individus, en possession de faux billets de 1000 DA, ont été appréhendés dans le cadre de l'enquête diligentée par les services de la 1re section de police judiciaire de Berrouaghia, a indiqué la même source. L'audition des deux mis en cause a permis de remonter au commanditaire de ce trafic, un quinquagénaire, originaire d'une ville limitrophe, au domicile duquel les enquêteurs ont découvert plusieurs indices compromettants, a-t-on ajouté de même source. Un lot de billets de banque imprimés, de 1000 DA, ainsi que des équipements informatiques (imprimante, scanner et micro ordinateurs), utilisés dans ce trafic, ont été saisis au domicile du chef de ce réseau, selon la même source.

APS

Secousse tellurique de 3,1 à Blida

Une secousse tellurique de magnitude de 3,1 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 06h 26 (heure locale) dans la wilaya de Blida, annonce un communiqué du Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 km au Sud Est de Hammam Melouane (wilaya de Blida), précise la même source.

Campagne de sensibilisation sur l'usage du gaz butane à travers 4 wilayas du Centre



Une campagne de sensibilisation sur la sécurité dans l'usage du gaz butane sera organisée à partir de demain à travers quatre wilayas du centre du pays, à l'initiative de la direction régionale de l'entreprise Naftal de Blida, a-t-on appris jeudi auprès de cette dernière.

Cette caravane de sensibilisation effectuera sa première escale dans la commune d'El Amarla (Médéa), avant de faire une deuxième halte dans la localité de Hannachi, de la même wilaya, suivie d'une troisième halte, mardi, à Beni Melloul (Tipasa), a indiqué la chargée du département commercialisation à la direction Naftal de Blida, Houria Bensalem.

La quatrième escale de cette caravane est prévue dans la commune de Birbouche d'Aïn Defla, avant la clôture de ses activités, le 18 du mois courant à Chréa (Blida), a-t-elle ajouté, signalant qu'un intérêt particulier sera accordé, par les animateurs de cette campagne, aux zones reculées n'ayant pas encore bénéficié d'un raccordement au réseau public de gaz naturel.

Les animateurs de cette caravane, représentés par des cadres et techniciens de Naftal, veilleront à fournir aux populations concernées toutes les informations nécessaires sur la manière la plus sûre de manipuler une bonbonne de gaz butane, les lieux où elle doit être transportée ainsi que son bon usage.

Des démonstrations sur les types de bonnes et les bonnes méthodes d'usage du gaz butane sont, également, prévues dans des écoles et sur des places publiques.

L'objectif visé est d'informer le plus grand nombre possible d'élèves sur les dangers liés au mauvais usage du gaz butane, à travers l'animation de cours sur notamment les bases sécuritaires élémentaires de prévention en matière d'usage de cette énergie.

Des brochures d'information sur les catastrophes et accidents liés au mauvais usage du gaz butane seront, aussi, distribuées aux citoyens.

SÉISME À TAÏWAN: Le bilan s'alourdit à 94 morts, la justice ordonne la saisie des avoirs d'un promoteur

Le bilan du séisme qui a secoué samedi le sud de Taïwan s'est alourdi à 94 morts, alors que plus de 30 personnes restent portées disparues, selon un nouveau bilan annoncé hier. Un précédent bilan avait fait état de 55 morts.

La justice taïwanaise a ordonné la saisie d'environ 800.000 euros d'avoirs appartenant au promoteur immobilier et trois associés à l'origine de la construction d'un complexe résidentiel détruit par le séisme. Un tribunal de Tainan a donné son feu vert aux autorités locales pour le gel de jusqu'à 30 millions de dollars taïwanais d'avoirs (800.000 euros) appartenant à Lin Ming-hui et trois associés, selon un communiqué du gouvernement.

Il s'agit de les empêcher «de s'en débarrasser», ajoute le texte. M. Lin et deux de ses associés ont été placés en détention provisoire, accusés de négligence professionnelle ayant provoqué la mort. Taïwan, proche de la jonction entre deux plaques tectoniques, est régulièrement touchée par des tremblements de terre. Une seconde de magnitude 7,6 avait frappé l'île en septembre 1999, tuant quelque 2.400 personnes.

Un séisme de magnitude 5,1 secoue le nord-ouest de la Chine

Un séisme de magnitude 5,1 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué jeudi le nord-ouest de la Chine, a annoncé le Centre chinois du réseau sismique.

Le tremblement de terre s'est produit à 21h10 (heure locale) dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang. Son épicentre a été localisé à 43,55 degrés de latitude nord et 82,60 degrés de longitude est, a-t-on précisé.

Samedi dernier, un tremblement de terre de magnitude 6,4 avait secoué le sud de Taïwan faisant 37 morts. Plus d'une centaine de personnes ont été coincées sous des montagnes de morceaux de béton. La plupart des victimes ont péri dans l'effondrement du complexe résidentiel de Weikuan, à Taïwan, qui comprenait 100 logements. Taïwan, proche de la jonction entre deux plaques tectoniques, est régulièrement touchée par des tremblements de terre.

Une secousse de magnitude 7,6 sur l'échelle de Richter avait frappé l'île en septembre 1999, tuant quelque 2.400 personnes.

Séisme de magnitude 6,5 dans l'est de l'Indonésie

Un séisme de magnitude 6,5 s'est produit hier au large du Pacifique dans l'est de l'Indonésie, a indiqué l'Institut géologique américain USGS, mais aucune alerte au tsunami n'a été déclenchée, selon les autorités locales.

Le tremblement de terre s'est produit à 17h02 (10h02 GMT) à une profondeur de 30 km en mer de Savu, une mer de l'océan Pacifique, à trois km de la localité d'Andekantor, a précisé l'USGS. Il n'y a eu dans l'immédiat aucune information sur d'éventuelles victimes ou dommages, a indiqué de son côté l'Agence indonésienne des catastrophes naturelles.

«Nos équipes sont toujours en train de vérifier s'il y a eu des dommages ou des victimes», a déclaré le porte-parole de l'agence, Purwo Nugroho. L'Indonésie est située sur la «ceinture de feu» du Pacifique, où la collision de plaques tectoniques cause de fréquents séismes et une importante activité volcanique. En 2004, un séisme sous-marin dévastateur, au nord-ouest de l'Indonésie, avait provoqué un gigantesque tsunami, tuant plus de 170.000 personnes en Indonésie et des dizaines de milliers d'autres dans plusieurs autres pays de l'océan Indien.

APS

Décès d'une onzième victime de l'accident de trains en Bavière

**Une onzième personne
victime de la collision
de deux trains
survenue mardi en
Bavière (sud de
l'Allemagne) est
décédée à l'hôpital des
suites de ses blessures,
a annoncé la police
bavaroise dans un
communiqué.**



«Malheureusement, une victime de l'accident, un homme de 47 ans originaire de Munich, est décédée aujourd'hui jeudi à l'hôpital, portant le nombre de morts à onze», a indiqué la police, précisant que toutes les personnes décédées étaient à présent identifiées.

Le bilan des blessés graves est passé de 17 mercredi à 20 jeudi, tandis que celui des blessés légers était de 62 contre 63 la veille.

«De nombreux blessés graves se trouvent encore dans un état critique à l'hôpital», a souligné la police bavaroise.

Grâce aux travaux de dégagement

des deux trains accidentés, «les autorités espèrent retrouver la troisième boîte noire» qui permettra d'en savoir plus sur les raisons de cette collision.

Mercredi, le ministre des Transports, Alexander Dobrindt, a souligné qu'il n'y avait pas encore d'indices permettant de déterminer s'il s'agissait d'un problème technique ou d'une erreur dans le maniement des signaux qui auraient provoqué le choc frontal entre les deux trains.

«L'analyse montre qu'il n'y a pas eu de problème technique sur le parcours et que le maniement des signaux par le conducteur a été correct», a-t-il assuré lors d'une conférence de presse.

«Cela ne dit pas encore ce qu'il ressortira à la fin de l'examen» des boîtes noires, a-t-il ajouté, précisant qu'il fallait attendre que les trois boîtes noires aient été exploitées pour tirer des conclusions définitives.

Le choc s'est produit mardi sur la ligne entre Rosenheim et Holzkirchen, dans un bois situé à environ 60 km au sud-est de Munich, la capitale de la Bavière.

Le groupe Transdev, propriétaire de la compagnie BOB à laquelle appartenait les deux trains, a appelé à une minute de silence, jeudi, dans tous les trains et bus dépendant du groupe, dans le monde entier.

MEXIQUE: 52 morts dans une mutinerie de prison



Une mutinerie a fait 52 morts et 12 blessés jeudi dans une prison de Monterrey, dans le nord-est du Mexique, une des régions les plus violentes du pays, ont annoncé les autorités dans un dernier bilan.

«Nous sommes face à une tragédie», a déclaré le gouverneur de l'Etat de Nuevo Leon Jaime Rodriguez, lors d'une conférence de l'Intérieur à précié que la mutinerie s'était déclen-

émeute et des ambulances se sont rendues dans la prison de Topo Chico d'où sortait de la fumée, selon des images des chaînes de télévision.

La chaîne Televisa a évoqué un bilan de 30 morts tandis que Milenio TV faisait état de 50 morts. Un responsable de la communauté du ministère de l'Intérieur a précisé que la mutinerie s'était déclen-

chée après minuit, dans la nuit de mercredi à jeudi, et avait été maîtrisée en un peu moins de deux heures. Selon les quotidiens Milenio et Reforma, la mutinerie a éclaté lors d'une tentative d'évasion. Les familles des détenus étaient regroupées jeudi à l'aube devant la prison. Un premier bilan donné dans la journée faisant état de dizaines de morts.

ONU: Le changement climatique et El Niño à l'origine de nombreuses catastrophes en 2015

Une analyse présentée jeudi par le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR) révèle que le changement climatique et le phénomène météorologique mondial El Niño sont à l'origine de nombreuses catastrophes en 2015, l'année la plus chaude jamais enregistrée.

L'année dernière, 98,6 millions de personnes ont été frappées par des catastrophes, et le climat (...) El Niño a joué un rôle dans 92% de ces événements», a déclaré le chef de l'UNISDR, Robert Glasser, dans un communiqué.

Les catastrophes liées aux conditions météorologiques et climatiques, telles que les sécheresses, les températures extrêmes, les inondations, et la montée du niveau des mers et l'augmentation des températures à leur surface, dominent désormais les tendances des catastrophes induites par les aléas naturels, selon l'analyse.

Les cinq pays les plus touchés par les catastrophes en 2015 ont été la Chine (26), les Etats-Unis (22), l'Inde (19), les Philippines (15) et l'Indonésie (11), précise cette analyse.

BURKINA FASO : Plus de trois millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire

Plus de 3,2 millions de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire au Burkina Faso, obligeant le gouvernement à mobiliser 30 milliards de francs CFA pour un plan d'urgence.

La production céréalière totale pour la saison agricole 2015-2016 est estimée à plus de 4,5 millions de tonnes, soit une hausse de 1,49% par rapport à la campagne précédente, a indiqué mercredi le ministère de l'Agriculture.

Le gouvernement avait déjà annoncé que 15 provinces sont déficitaires, 10 en

situation d'équilibre et 20 provinces ex-cédentaires.

La production prévisionnelle totale des autres cultures vivrières s'établit à 791.904 tonnes, soit une hausse de 13,86% comparativement à la campagne 2014-2015.

Le Burkina Faso, pays sahélien d'Afrique de l'Ouest de plus 18 millions d'habitants, possède une économie qui repose en grande partie sur l'agriculture, mais le pays est permanentement exposé à une insécurité alimentaire.

MÉNINGITE Une épidémie fait 18 morts en Côte d'Ivoire...

Une épidémie de méningite déclenchée ces derniers jours à Boua, dans le nord-ouest du pays, a causé la mort de 18 personnes, ont déclaré jeudi des autorités sanitaires ivoiriennes.

Selon le directeur départemental de la santé, le docteur Blaise Zogouri, outre les 18 cas de décès, plusieurs personnes ont été également hospitalisées.

«La situation est actuellement sous contrôle», a-t-il assuré, notant que les équipes médicales ont été mises en alerte pour une prise en charge efficiente des personnes atteintes.

Les autorités sanitaires prévoient le déploiement d'une clinique bactériologique mobile pour renforcer les dispositions locales de prise en charge et de surveillance épidémiologique.

... et 16 morts au Togo

Au moins 16 personnes sont mortes suite à une épidémie de méningite dans le nord du Togo, où 197 cas ont été enregistrés, ont annoncé jeudi les autorités locales.

«Des dispositions urgentes ont été prises par le gouvernement sur instruction du président togolais Faure Gnassingbé, dès le déclenchement de cette épidémie», indique un communiqué du conseil des ministres présidé par le chef de l'Etat.

Ces dispositions comprennent : la surveillance, l'identification du germe de l'épidémie, l'information et la sensibilisation adéquate des populations sur les règles d'hygiène et les symptômes devant servir d'alerte en vue d'une consultation précoce.

Des mesures préventives ont également été prises et ont permis d'isoler les malades, de commander les vaccins par une procédure accélérée et d'installer une cellule de coordination au niveau du ministère de la santé pour une meilleure synchronisation des interventions.

EBOLA: Mise en quarantaine levée pour les derniers cas suspects au Sierra Leone

La quarantaine a été levée jeudi pour les quatre derniers cas suspects en Sierra Leone pour avoir été en contact avec les deux cas confirmés de l'épidémie d'Ebola dans le pays en janvier, ont annoncé les autorités sanitaires. Cette fin d'isolement, 21 jours - la durée maximale d'incubation - après leur dernière exposition possible au virus, intervient six jours après la sortie d'hôpital, le 5 février, de la dernière patiente connue d'Ebola dans le pays, traitée et guérie à Freetown, la capitale, puis reconduite chez elle. Cette femme, Memunatu Kalokoh, était le deuxième cas confirmé et la tante du premier cas, Marie Jalloh, 22 ans, décédée du virus le 12 janvier à Magburaka (centre-nord). Les quatre personnes sorties d'isolement jeudi, «toutes des femmes, avaient été placées en quarantaine parce qu'elles habitaient la même concession que la tante de Marie Jalloh», a affirmé le directeur du Contrôle et de la Prévention des maladies au ministère de la Santé, le Dr Foday Dafai. «Elles ont toutes été testées avant d'être libérées, et aucune n'a montré de signe ni symptôme de la maladie», a précisé le Dr Dafai, soulignant que «désormais plus personne n'est en quarantaine ou hospitalisé pour Ebola» dans le pays. Une trentaine de personnes susceptibles d'avoir été contaminées dans le nord-ouest du pays n'ont pas encore été localisées, ont néanmoins prévenu mardi les autorités sanitaires. Le corps de Marie Jalloh avait été testé positif au virus quelques heures après la déclaration par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de l'arrêt de «toutes les chaînes connues de transmission» du virus en Afrique de l'Ouest, le Liberia voisin étant officiellement sorti de l'épidémie le 14 janvier.

Cette épidémie, la plus grave depuis l'identification du virus en 1976 en Afrique centrale, a fait plus de 11.300 morts pour quelque 28.000 cas recensés, un bilan sous-évalué de l'aveu même de l'OMS. Les victimes se concentrent à plus de 99 % dans trois pays voisins: la Guinée, où l'épidémie s'est déclarée en décembre 2013, le Liberia et la Sierra Leone.

APS

L'Onusida appelle l'Afrique à traiter les phénomènes sociaux qui alimentent les risques de VIH

L'ONUSIDA a appelé jeudi le continent africain à prendre en charge les phénomènes sociaux qui alimentent les risques de VIH et la vulnérabilité des adolescents à ce risque.

«Nous devons assurer un meilleur accès à l'information, pour veiller à ce que les jeunes adolescentes et adolescents obtiennent les informations dont ils ont besoin sur la santé reproductive et la sexualité, et que lorsqu'ils ont ces informations ils soient en mesure d'accéder aux services nécessaires sans risque de stigmatisation ou de dénonciation», a déclaré le coordinateur de l'ONUSIDA au Ghana, Girmay Haile, lors d'une cérémonie de lancement de la campagne «All in» contre le VIH, tenue à Accra.

La campagne qui cible les adolescents a été lancée par la présidente de l'Organisation des premières dames africaines contre le sida (OAFLA), Lordina Mahama, première dame du Ghana.

L'initiative «All In» constitue une nouvelle plateforme d'action destinée à dégager de meilleurs résultats auprès des adolescents en encourageant des changements

stratégiques de politique et en impliquant davantage les jeunes gens dans cette campagne. Cela se traduit par des appels à écouter, impliquer et inclure les jeunes gens dans les programmes contre le VIH.

Selon les données de l'ONUSIDA, les adolescents constituent la seule classe d'âge au sein de laquelle le nombre de décès dus au sida ne diminue pas, tandis qu'une jeune fille sur quatre et un jeune garçon sur trois seulement comprennent vraiment comment le sida se transmet et comment il peut être évité. M. Haile a salué l'OAFLA pour avoir contribué à briser la loi du silence qui pèse sur le VIH et sur les facteurs sociaux qui accroissent le risque d'infection.

Cette campagne se concentre sur quatre volets d'action, consistant à dialoguer, mobiliser et émanciper les adolescents et les jeunes et acteurs de changements de la société, à améliorer la collecte de données pour mieux informer les programmes, à encourager des approches innovantes pour apporter aux adolescents des services essentiels sur le VIH adaptés à leurs besoins, et à placer le VIH des adolescents en bonne position sur les programmes politiques pour encourager une action concrète et mobiliser des ressources. Mme Mahama a exhorté les Africains à enrayer les nouvelles infections du VIH chez les adolescents, en particulier



chez les jeunes femmes, et à veiller à ce que le sida ne soit plus la principale cause de décès au sein de cette classe d'âge. Les premières dames sont engagées à mener ces actions sur l'ensemble du continent africain, a-t-elle dit, appelant les délégations à profiter de leur place unique dans la société et dans les différentes organisations qu'ils représentent pour faire tout ce qui est possible afin de sensibiliser les gens à propos du VIH.

VIRUS ZIKA :

BRÉSIL: Pour contrer le Zika, l'armée fera du porte-à-porte

Le ministre brésilien de la Défense, Aldo Rebelo, a indiqué jeudi que quelque 220.000 militaires brésiliens feront du porte-à-porte samedi dans plus de trois millions de domiciles pour aider la population à combattre le moustique vecteur du Zika et pulvériser d'insecticide les foyers de prolifération les jours suivants.

«Nous allons mobiliser les effectifs des Forces Armées dans les 26 Etats (et Brésil) pour inciter la population à s'engager dans le combat contre l'Aedes Aegypti qui transmet le Zika», la dengue, la chikungunya et la fièvre jaune, a déclaré Aldo Rebelo, dans une conférence de presse.

Dans un premier temps, l'armée va distribuer «en faisant du porte-à-porte» quatre millions de tracts informatifs dans 350 villes du pays, 70 % des foyers de prolifération du moustique se

trouvant dans les maisons (eau stagnante dans les pots de fleurs par exemple).

Dans un deuxième temps, du 15 au 18 février, 50.000 militaires accompagnés d'agents sanitaires municipaux pulvériseront les domiciles avec des insecticides et larvicides.

«Nous devons protéger notre population, surtout les femmes enceintes, les touristes et les athlètes qui viendront aux Jeux olympiques d'août à Rio», a souligné M. Rebelo, ex-ministre des Sports. Il a estimé qu'avec les «efforts réalisés par le gouvernement et la période où ont lieu les JO (en hiver), ces derniers ne souffriront pas du problème» Zika.

Cette mobilisation de l'armée a coûté 136 millions de réais (31 millions d'euros), selon le ministre. M. Rebelo a rappelé qu'à São Paulo, l'Etat le plus touché par la dengue - qui a fait 863 morts en 2015



au Brésil - les militaires ont déjà pulvérisé «des dizaines de milliers de domiciles».

Brasilia a annoncé jeudi un troisième décès en 2015 d'une femme infectée par le Zika, soulignant toutefois l'impossibilité de dire que cette maladie tropicale en soit la seule cause.

Le Brésil est le pays le plus touché par l'épidémie avec 1,5 million de personnes contaminées depuis 2015.

Le virus est surtout dan-

gereux pour les femmes enceintes car associé à des cas de microcéphalias chez des nourrissons dont la mère a été infectée pendant la grossesse mais aussi à une hausse de cas du syndrome de Guillain-Barré (une maladie neurologique), même si aucune preuve scientifique n'a encore été apportée.

Le Brésil a déjà confirmé 404 cas de microcéphalias liés au Zika et 3.670 autres sont en cours d'examen.

Pas d'essais cliniques à grande échelle avant au moins 18 mois (OMS)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué hier qu'elle saura d'ici quelques semaines si le virus Zika cause bien des microcéphalias et le syndrome de Guillain-Barré, mais les essais cliniques à grande échelle de vaccins ne devraient pas démarrer avant au moins 18 mois.

Des vaccins sont actuellement à l'étude dans une quinzaine de laboratoires et agences nationales de recherche de par le monde, d'après la sous-directrice de l'OMS, la Dr Marie-Paule Kiely.

Deux vaccins semblent promettre: l'un est développé par l'Institut national de la santé américain et l'autre par le laboratoire indien Bharat Biotech, a-t-elle expliqué lors d'une conférence de presse. «En dépit de ce paysage encourageant, il n'y aura pas d'essais (cliniques) à grande échelle de vaccins avant au moins 18 mois», a-t-elle prévu. Elle a par ailleurs indiqué que les experts devraient avoir encore besoin de quatre à huit semaines pour établir le rôle joué par le virus Zika dans l'apparition de microcéphalias chez des bé-

bés nés de femmes contaminées et du syndrome neurologique de Guillain-Barré chez les personnes piquées par le moustique porteur du virus. A l'origine d'une grande épidémie en Amérique latine, le virus Zika est surtout dangereux pour les femmes enceintes car associé à des cas de microcéphalias chez des nourrissons dont la mère a été infectée pendant la grossesse mais aussi à une hausse de cas du syndrome de Guillain-Barré (une maladie neurologique), même si aucune preuve scientifique n'a encore été apportée.

TUBERCULOSE MULTIRÉSISTANTE, UNE MALADIE EN RECRUDESCENCE

Depuis quelques années, une forme de tuberculose plus difficile à traiter est apparue dans le monde mais aussi en France : la tuberculose multirésistante. En quoi est-elle plus problématique que la tuberculose « classique » ? Comment la traite-t-on et quelles sont les avancées thérapeutiques encourageantes ? On fait le point.

La tuberculose est une maladie infectieuse bactérienne qui touche majoritairement les poumons. La bactérie responsable de la maladie est Mycobacterium tuberculosis, ou bacille de Koch, découverte en 1882. Elle se propage par voie aérienne, lorsque le malade tousse, parle ou éternue. En France, il existe bien un vaccin, le BCG, mais celui-ci n'est plus obligatoire depuis 2007, seulement recommandé.

Dans le monde, une personne sur 10 développe la tuberculose, alors qu'une sur 3 est porteuse latente de la maladie (la bactérie est présente mais sous forme inactive).

Le cas particulier de la tuberculose multirésistante

On parle de cas de tuberculose multirésistante (TB-MR) lorsqu'on observe un échec du traitement de première intention contre la tuberculose (résistance à au moins deux antituberculeux de 1ère ligne). Cette résistance médicamenteuse est le résultat d'un traitement inapproprié et/ou mal administré. Devenues résistantes, les mycobactéries de la tuberculose peuvent se transmettre d'une personne à une autre, de même manière que la tuberculose classique.

Il existe également une tuberculose ultra-résistante (TB-UR), causée par des bactéries qui résistent non seulement aux deux antituberculeux de première intention mais aussi aux trois médicaments antituberculeux de deuxième intention.

Pourquoi la tuberculose multirésistante inquiète-t-elle ?

Si la tuberculose multirésistante inquiète tant, c'est parce qu'elle n'est pas traitable par les traitements conventionnels. La prise en charge est donc plus compliquée et plus lourde pour le patient. Pour la majorité des patients atteints de TB-MR, les traitements actuellement disponibles et recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) durent environ 20 mois, dont 8 mois de traitement contracté une TB-MR d'ici fin 2015.

En France, 60% des cas se concentrent dans la région Ile-de-France. Il s'agit principalement de personnes originaires d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, d'Afrique ou encore d'Asie.



sonnes déjà traitées pour une tuberculose classique et atteint 20% environ.

Et si au niveau mondial, la tuberculose est bien en régression, l'OMS estime que, parmi les cas de tuberculose rapportés dans le monde, la TB-MR représentait 480 000 cas en 2013.

Par ailleurs, l'OMS estime que plus de 2 millions de personnes dans le monde au total contractent une TB-MR d'ici fin 2015.

En France, 60% des cas se concentrent dans la région Ile-de-France. Il s'agit principalement de personnes originaires d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, d'Afrique ou encore d'Asie.

Les trois difficultés majeures pour traiter la tuberculose multirésistante

« La difficulté dans un premier temps est au niveau du diagnostic », souligne le Professeur Elisabeth Bouvet, infectiologue au CHU Bichat à Paris dans un com-

muniiqué des laboratoires Janssen sur la TB-MR. « Si l'on ne pense pas aux cas multi-résistants, les malades touchés vont recevoir des traitements classiques et vont rester contagieux. »

« La deuxième chose », poursuit la spécialiste, « c'est que ces cas, même avec une prise en charge adaptée, mettent plus de temps à guérir. Un traitement de tuberculose classique dure en moyenne six mois, ce qui est déjà long. Le traitement d'une tuberculose multirésistante va jusqu'à 18-24 mois et les gens restent contagieux même avec des médicaments dits adaptés. » La bonne observance du traitement par les malades, essentielle à la guérison est également problématique, d'autant que les malades viennent souvent de pays étrangers, ne parlent pas forcément français et combinent également d'autres médicaments et d'autres dépendances.

Enfin, « troisième chose », poursuit le Pr Bouvet, « les médicaments que l'on a

pour traiter ces tuberculoses multirésistantes sont moins efficaces et plus toxiques que les médicaments classiques. Ce sont des traitements compliqués à conduire. »

L'espoir d'un traitement plus efficace grâce à la bédéquiline

Découverte par des chercheurs des laboratoires Janssen, la bédéquiline est le premier médicament doté d'un mécanisme d'action contre la tuberculose multirésistante à avoir été approuvé par l'Agence américaine du médicament (FDA). En France, ce médicament a également obtenu une autorisation de mise sur le marché (AMM) conditionnelle en mars 2014 ainsi qu'une approbation de l'Agence européenne du médicament (EMA) pour la demande d'enregistrement d'une boîte de 24 comprimés.

En pratique, la bédéquiline est une molécule très spécifique, utilisable uniquement dans le cadre de la tuberculose. Elle bloque un mécanisme de l'ATP synthétase de la bactérie, l'un des « moteurs » qui lui fournit de l'énergie. La bédéquiline agit comme un robinet que l'on ferme pour priver la bactérie de son carburant essentiel à l'obtention d'énergie. La bactérie finit donc par mourir des suites de cette privation.

En termes d'efficacité, au vu des données observées lors de l'effet de phase II, l'ajout de la bédéquiline aux traitements standards a abouti à une modification plus rapide et plus élevée des cultures d'expectoration : le rejet par la toux des sécrétions infectieuses.

Si ces premiers résultats devront être confirmés par les résultats de l'essai de phase III (prévu à l'horizon 2019), l'OMS a d'ores et déjà ajouté la bédéquiline à la liste des médicaments essentiels pour traiter les formes résistantes de la tuberculose.

Par son effet bactéricide précis et spécifique sur les bactéries de la tuberculose, la bédéquiline représente un grand espoir dans le traitement des formes toujours plus résistantes de cette maladie. Le seul effet indésirable constaté est la toxicité cardiaque du médicament, ce qui nécessite donc des électrocardiogrammes réguliers pour le malade.

La tuberculose est apparue il y a 70 000 ans

Alors qu'on assiste à une recrudescence des cas de tuberculose en France, des chercheurs viennent de découvrir l'origine de cette maladie. Celle-ci aurait été découverte en Afrique il y a 70 000 ans et non 10 000 comme on croyait jusqu'à présent.

Non la tuberculose n'a pas des origines animales mais humaines. Une équipe de chercheurs internationale revient sur certaines croyances scientifiques autour de la "Mycobacterium tuberculosis", cette bactérie qui a fait 1,4 million de décès en 2011 (OMS). Les scientifiques suisses et espagnols soutiennent dans la revue Nature genetics que le bacille de la tuberculose, ou bacille de Koch, a émergé en Afrique il y a 70 000 ans et a accompagné "les migrations de l'Homme moderne hors d'Afrique". Les premiers à avoir contracté le virus seraient un groupe de chasseurs-cueilleurs.

Pour parvenir à cette conclusion, l'Espagnol Iñaki Comas du Centre for Public Health Research de Valence et le Suisse Sébastien Gagneux, de l'Institut tropical et de santé publique suisse, ont rassemblé les données

géographiques et génétiques issues de 259 souches du virus afin de reconstruire son évolution au cours de l'Histoire.

Ce travail a ensuite été mis en relation avec les origines de l'Homme sur le continent africain. "Les migrations de l'homme moderne et ses changements de mode de vie ont créé des conditions favorables pour l'évolution d'une maladie de plus en plus meurrière", expliquent les chercheurs.

L'énigme à laquelle tentent maintenant de répondre les chercheurs est la suivante : comment la tuberculose a-t-elle réussi à survivre 60 000 années parmi des petits groupes d'hommes ? Une caractéristique de cette maladie est que les personnes infectées peuvent développer la maladie seulement des années plus tard. Les chercheurs veulent comprendre pourquoi la tuberculose peut se réactiver soudainement : "La prochaine étape va être d'exploiter les informations génétiques dont nous disposons pour comprendre le mécanisme d'activation et d'extinction de la maladie", explique le Dr Comas, à la BBC.



LE DIABÈTE TRIPLE LE RISQUE DE DÉVELOPPER LA TUBERCULOSE

Une nouvelle étude alerte sur le lien entre le diabète et le risque de développer la tuberculose. Un lien inquiétant vu la progression des maladies métaboliques dans le monde.

Un nouveau rapport de l'Union internationale contre la tuberculose et de la World Diabetes Fundation révèle que le diabète triplerait le risque de développer une tuberculose.

Le rapport, fondé sur l'analyse sanguine de patients atteints de tuberculose en Inde, montre que ceux-ci ont des taux de diabète supérieurs à ceux de la population générale. Ainsi, les deux organisations auteures de l'étude mettent en garde contre une co-épidémie de diabète et de tuberculose dans le Monde.

« Le diabète est monté en flèche dans le monde, et devrait passer de 382 millions de cas en 2013 à 592 millions en 2035 » indique le rapport.

Nommée "La menace d'une co-épidémie de tuberculose et de diabète : un appel à l'action", l'étude prétend que si cette corrélation est ignorée, elle pourrait remettre en cause les progrès réalisés sur la tuberculose au cours des dernières décennies. Menée en Inde, où la tuberculose fait encore des ravages, l'analyse a été effectuée sur 8 269 patients atteints de tuberculose et traités pour cela.

Parmi eux, 98% des patients (soit 8 109 personnes) ont été estimés diabétiques, et 13% (1084 cas) ont été confirmés comme tels.

« Là où ce lien est étudié -de l'Inde à la Chine en passant par l'Afrique Orientale et les Etats-Unis- nous observons des taux significativement plus élevés de diabète chez les patients tuberculeux que dans la population générale, s'insurge le Docteur Anil Kapur, de la World Diabetes Foundation. Si nous ne réagissons pas maintenant, nous allons vivre une co-épidémie, qui aura un impact sur des millions de gens, et qui minera les ressources des systèmes de santé. » Le rapport indique qu'en Inde, malgré un programme national de lutte anti-tuberculeuse efficace, il est possible que l'épidémie de diabète entrave les efforts menés contre la maladie. Caractérisé par une hausse du niveau de sucre dans le sang (hyperglycémie), le diabète affaiblie le système immunitaire de l'organisme. C'est, selon la communauté scientifique, ce qui augmenterait potentiellement le risque de contracter la tuberculose, mais aussi d'autres maladies, d'autant que la teneur élevée en sucres dans le sang attire les germes avides de glucose.

Les auteurs recommandent de mettre rapidement en place deux types de dépistage : celui de la tuberculose pour les diabétiques potentiellement exposés à la maladie par un proche, et celui du diabète pour les malades de la tuberculose.

ELLE VA TUER 75 MILLIONS DE PERSONNES D'ICI 2050

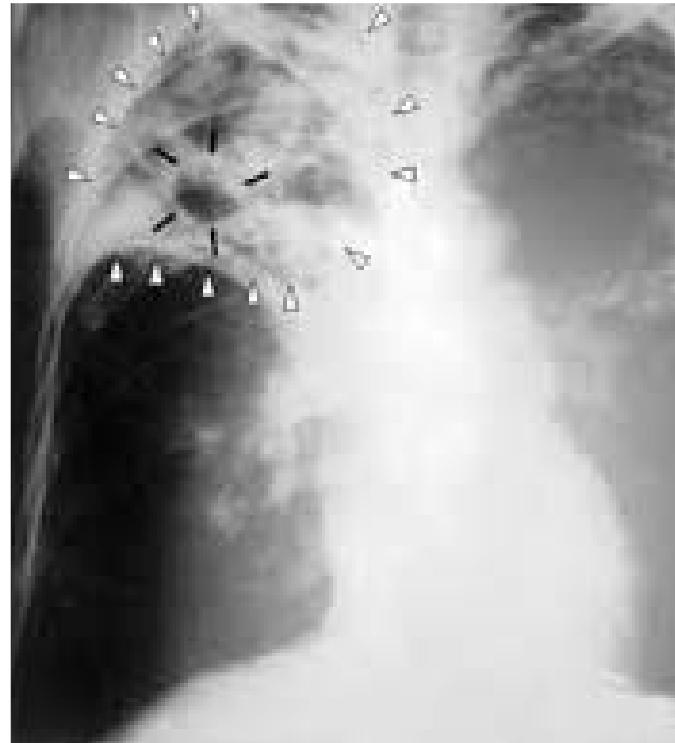
La tuberculose multirésistante tuera 75 millions de personnes d'ici 2050 et coûtera 15 300 milliards d'euros à l'économie mondiale.

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, célébrée ce 24 mars, un groupe de parlementaires britanniques (le UK All Party Parliamentary Group on Global Tuberculosis) lance un appel aux différents gouvernements afin qu'ils créent un fonds de recherche et de développement pour lutter contre la tuberculose, l'une des maladies infectieuses qui entraînent le plus de décès dans le monde.

Les derniers chiffres de l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) indiquent qu'en 2013, 9 millions de personnes ont contracté la tuberculose et 1,5 million en sont mortes. Et selon les parlementaires britanniques, la tuberculose multirésistante pourrait tuer 75 millions de personnes d'ici 2050 et coûter 15300 milliards d'euros à l'économie mondiale.

Une forme de la maladie qui résiste aux médicaments

D'immenses progrès ont été accomplis ces dernières années : le taux de mortalité par tuberculose a chuté de 45% entre 1990 et 2013 et près de 37 millions de vies ont été sauvées entre 2000 et 2013. Mais il existe d'importants foyers où la tuberculose, devenue multi-résistante, où le taux de guérison reste faible. Cette forme de tuberculose (TB-MR) est causée par des micro-organismes résistants aux deux médicaments antituberculeux les plus efficaces (l'isoniazide et la rifampicine). Elle a été recensée dans une centaine de pays. En dépit de la résistance de la maladie, l'OMS vise à mettre un terme à l'épidémie mondiale de tuberculose en réduisant de 95% le nombre des décès par tuberculose et de 90% l'incidence entre 2015 et 2035.



Tout comme les députés britanniques, l'organisation mondiale appelle les gouvernements à adapter et à mettre en

œuvre une stratégie de lutte contre la maladie afin d'obtenir un engagement et un financement à un haut niveau.

LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES FERAIT 23 000 MORTS PAR AN AUX ETATS-UNIS

Après les différentes mises en garde de l'Organisation mondiale de la santé, l'organisme fédéral de la santé américaine prend les problèmes de la résistance des microbes aux antibiotiques très au sérieux. L'usage inapproprié des médicaments serait la première cause du problème. Les autorités et institutions sanitaires s'inquiètent depuis quelques années à propos d'une résistance toujours plus importante des microbes aux antibiotiques, une menace à l'échelle mondiale, selon les spécialistes. C'est au tour des centres pour le contrôle et la prévention des maladies américaine (CDC) de s'alarmer.

L'organisme fédéral estime que la résistance aux antibiotiques fait au moins 23 000 morts chaque année. "C'est un problème majeur", explique à l'AFP le professeur Patrice Courvalin, qui dirige à l'Institut Pasteur le Centre national de référence de la résistance aux antibiotiques. "Le problème n'est pas seulement de ne plus pouvoir traiter une

maladie mais de devoir, un jour, tirer un trait sur 20 à 30 ans de progrès médical", explique-t-il.

La tuberculose est l'infection la plus représentative de cette évolution. Des souches mutantes de bactéries insensibles aux médicaments se sont développées et près de 5% des nouveaux cas de tuberculose sont dus à des bacilles multirésistantes.

Un médicament mal utilisé

Lorsque les microbes ne réagissent pas aux antibiotiques, les infections deviennent longues à traiter, coûteuses, et les risques de transmission et de décès augmentent. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que l'usage inapproprié des antibiotiques serait la première cause de résistance. Dans les pays pauvre, la dose administrée est trop faible, alors que dans les pays riches, elle est excessive.

Le message "les antibiotiques, c'est pas automatique"



semble être entré dans les esprits des Français, qui se classent désormais au troisième rang des consommateurs européens d'antibiotiques par habitant, après avoir longtemps été en première position. "L'habitude d'en prescrire inutilement pour les maladies virales s'estompe, mais 20% des médicaments qui 'dorment' dans les

armoires à pharmacie sont des antibiotiques", constate l'AFP.

Autre problème : la moitié des antimicrobiens utilisés dans les fermes occidentales sont utilisés pour augmenter le rendement en viande des animaux d'élevage. Une pratique que l'OMS essaye de limiter et surveiller depuis plus de dix ans.

Le Rwanda veut renvoyer les réfugiés du Burundi vers d'autres pays



Le Rwanda a fait part hier de son intention de renvoyer les réfugiés burundais qui sont sur son sol vers d'autres pays, Kigali étant accusé d'ingérence dans les affaires du Burundi, plongé dans une grave crise politique depuis avril 2015.

«Le gouvernement rwandais a annoncé aujourd'hui (vendredi) qu'il allait immédiatement commencer à travailler avec les partenaires de la communauté internationale pour préparer, de manière ordonnée et sûre, le transfert des réfugiés burundais vers des pays tiers», a-t-il annoncé dans un communiqué.

«Le Rwanda remplit sans hésiter ses obligations de protection des réfugiés. Cependant, l'expérience dans la région des Grands Lacs montre que la présence à long terme de réfugiés si près de leur pays d'origine, présente des risques considérables pour toutes les personnes concernées», a-t-il ajouté.

La semaine dernière, des experts de l'ONU avaient accusé le Rwanda de recruter et d'entraîner des réfugiés du Burundi voisin afin de renverser le précédent burundais Pierre Nkurunziza.

Ces accusations ont été reprises mercredi par les Etats-Unis, qui ont reproché au Rwanda de chercher à «déstabiliser» le Burundi, en enfilant des réfugiés burundais dans une opposition armée contre le précédent burundais.

Le Burundi a accusé à plusieurs reprises Kigali de soutenir des rebelles qui tentent de renverser son gouvernement.

Le Rwanda a rejeté ces accusations.

Quelque 75.000 Burundais ont trouvé refuge au Rwanda, dont 25.000 à Kigali, où se concentrent notamment hommes politiques, militants associatifs ou journalistes, menacés dans leur pays, selon des médias.

«L'indifférence totale aux causes profondes, bien connues, de l'instabilité au Burundi et de l'exode des réfugiés est troublante», a fustigé dans ce communiqué la ministre rwandaise des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo.

«Cela expose également les réfugiés à des menaces accrues de forces situées dans leur pays et compromet les efforts en faveur de solutions politiques durables.

Pour le Rwanda, les risques croissants pour notre sécurité nationale et les malentendus sur notre politique étrangère sont inacceptables», a-t-elle ajouté.

Le Rwanda a souligné avoir demandé ces derniers mois à ses «partenaires internationaux et à des organisations d'accueillir les Burundais vivant dans des camps et des villes au Rwanda», sans aucune réponse pour l'instant.

Le gouvernement rwandais n'a pas précisé quels pays étaient à ses yeux susceptibles d'accueillir ces réfugiés.

Les autres pays de la région abritent déjà des milliers de réfugiés burundais, dans des camps souvent bondés.

La Tanzanie en recense 130.000, l'Ouganda 21.000 et la République démocratique du Congo 18.000.

Le Burundi est plongé dans une profonde crise politique depuis la candidature fin avril 2015 du président Pierre Nkurunziza - réélu en juillet - à un troisième mandat.

L'opposition, la société civile et une partie de son camp jugent ce troisième mandat contraire à la Constitution et à l'accord d'Arusha, qui avait mis fin à la guerre civile (1993-2006).

Les violences ont déjà fait plus de 400 morts et poussé plus de 240.000 personnes à quitter le pays, parmi lesquels de nombreux opposants, militants associatifs et journalistes, selon l'ONU.

APS

PRÉSIDENTIELLE EN CENTRAFRIQUE: Un second tour demain pour sortir de la crise

Les Centrafricains sont appelés demain à choisir, entre les anciens Premiers ministres, Anicet Georges Dologué et Faustin Archange Touadéra, leur futur président censé leur permettre de sortir de trois ans de violences intercommunautaires.

Le premier tour des législatives qui s'était tenu le 30 décembre 2015 en même temps que celui de la présidentielle, et dont les résultats ont été entièrement invalidés en raison de nombreuses irrégularités, se déroulera à nouveau dimanche.

M. Dologué, qui a remporté 23,78% des voix, faisait avant le premier tour figure de favori, surtout après le ralliement en sa faveur du parti KNK de l'ex-chef de l'Etat François Bozizé, renversé en 2013 par la rébellion Séléka. M. Bozizé ne pouvait se présenter en raison de sanctions internationales et d'un mandat d'arrêt à son encontre émis par les autorités de transition.

Mais M. Touadéra (19,42%), qui disposait de moins de moyens que son rival futur, s'est révélé comme la grande surprise du premier tour.

mier tour et est désormais considéré comme un très sérieux concurrent.

Le dernier Premier ministre de M. Bozizé (2008-2013) a réalisé de très bons scores dans les fiefs de l'ex-président dans l'ouest du pays, bénéficiant d'une partie importante de l'électorat traditionnel du KNK, malgré les directives du parti.

Chacun des deux adversaires compte des appuis politiques de poids.

Dologué a obtenu le ralliement de Désiré Nzanga Kolingba, troisième au 1er tour avec 12,04 % de suffrages.

Quant à Touadéra, il compte le plus grand nombre de soutiens: outre le quartier, Martin Ziguélé (11,43 %), 21 candidats sur les 30 en lice en décembre se sont prononcés en sa faveur.

Malgré de nombreux problèmes logistiques, les deux



scrutins du 30 décembre se sont déroulés dans un calme notable, marqués par une forte participation des électeurs (79% selon l'Autorité nationale des élections, ANE).

Dans ce pays de 4,8 millions d'habitants, les électeurs s'étaient massivement inscrits sur les listes électorales et disaient, unanimement, en se pressant dans les centres de vote lors du premier tour,

"vouloir la paix et ne plus entendre le bruit des armes" alors que le pays a connu plusieurs flambées de violences depuis 2013.

Sur près de 2 millions d'électeurs inscrits, 1.362.886 suffrages valides ont finalement été exprimés.

Trente candidats s'étaient présentés au 1er tour à la présidentielle et plus d'un million aux législatives.

MALI:

Deux Casques bleus tués dans une attaque à Kidal (Minusma)

Deux Casques bleus de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) ont été tués et trente autres blessés vendredi lors de l'attaque du camp de la Minusma à Kidal (nord-est) par des terroristes, ont indiqué des sources au sein de la force de l'ONU. «Notre camp à Kidal a été attaqué ce vendredi tôt le matin par des terroristes. Nous avons riposté, mais deux Casques bleus ont été tués, et 30 autres blessés», a déclaré une source sécu-

ritaire au sein de la Minusma, citée par l'agence de presse AFP. Les «terroristes ont attaqué à l'aide de roquettes. Il y a au moins deux heures d'échanges de coups de feu», a indiqué cette source. Confirmant l'information, un militaire guinéen de la Minusma a précisé que les Casques bleus tués appartenaient à ce contingent. Parmi les trente blessés, «sept sont dans un état grave», a ajouté le militaire guinéen de la Minusma.

BÉNIN:

Le premier tour de la présidentielle reporté au 6 mars (Cour constitutionnelle)

Le premier tour de l'élection présidentielle au Bénin, prévu le 28 février, a été reporté au 6 mars prochain, a annoncé la Cour Constitutionnelle béninoise.

«Est autorisé le report de la date de l'élection présidentielle de 2016 du dimanche 28 février 2016 au dimanche 6 mars 2016», a déclaré la Cour Constitutionnelle dans un communiqué publié jeudi soir.

Plusieurs candidats de l'opposition avaient réclamé ce report à cause de retards constatés dans la production et la distribution des cartes des 4,6 millions d'électeurs de ce petit pays d'Afrique de

l'ouest. «En cas de non disponibilité de carte d'électeur pour certains électeurs, les cartes d'électeurs délivrées dans le cadre des élections (législatives) de 2015 serviront au scrutin présidentiel de 2016» a précisé la Cour Constitutionnelle.

Au total, 33 candidats sont en lice pour cette élection.

Lionel Zinsou, candidat des Forces Cauris pour un Bénin émergent (FCBE), le parti du président sortant Thomas Boni Yayi, a été adoubé récemment par le Parti du renouveau démocratique (PRD), principal parti d'opposition. Deux hommes d'affaires prendront également part au scrutin: Sébastien Ajavon, le patron des patrons béninois qui a fait fortune dans l'agro-alimentaire, et Patrice Talon, magnat du coton, devenu un farouche opposant au président Boni

Yayi. L'économiste Abdoulaye Bio Tchane, ancien patron de la Banque ouest-africaine de développement et ex-cadre du Fonds monétaire international, se présente aussi pour la seconde fois.

Ban Ki-moon condamne un double attentat suicide au Nigeria

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné jeudi un double attentat suicide perpétré mardi par deux femmes kamikazes dans le camp de déplacés de Dikwa (nord-est du Nigeria).

Déplorant la mort de dizaines de personnes déplacées et de nombreux blessés, M. Ban a exprimé sa profonde sympathie et ses condoléances au gouvernement et au peuple du Nigeria et aux familles endeuillées, et a également

souhaité un prompt rétablissement aux personnes blessées, a fait savoir son porte-parole dans un communiqué.

«Le secrétaire général appelle à mettre fin à tous les actes de terrorisme et à la violence interconfessionnelle dans le pays.

Il réaffirme le soutien de l'Organisation des Nations unies au gouvernement nigérian dans sa lutte contre le terrorisme, et réitère son appel à une approche globale en

matière de prévention et de lutte contre le fléau du terrorisme, et à traiter ses causes profondes dans le respect des droits de l'homme, du droit humanitaire et du droit des réfugiés», selon le porte-parole.

Près de 60 personnes ont été tuées et 78 autres blessées dans deux attentats suicides perpétrés mardi dans un camp de déplacés dans la ville de Dikwa, dans l'Etat de Borno.

Aucun groupe n'a revendi-



qué la responsabilité des attaques jusqu'ici, mais les résidents locaux ont soupçonné Boko Haram, un groupe terroriste basé au Nigeria, d'avoir organisé les attentats meurtriers.

Des discussions américano-sud-coréennes dès la semaine prochaine sur déploiement de missiles américains

La Corée du Sud va entamer des discussions avec les Etats-Unis dès la semaine prochaine au sujet du déploiement d'un système de missiles de défense américaine dans la foulée du tir de fusée transportant un satellite effectué par Pyongyang dimanche dernier.

Ces discussions se concentreraient sur la mise en place d'une unité THAAD (Terminal High Altitude Area Defence) au sein des installations militaires américaines en Corée du Sud, a affirmé vendredi un responsable de la défense sud-coréenne.

Séoul a annoncé mercredi qu'elle allait pour la première fois suspendre les opérations sur la zone industrielle intercoréenne de Kaesong, en riposte à l'essai nucléaire et au tir de fusée réalisés par la Corée du Nord.

La Corée du Nord a qualifié jeudi de «déclaration de guerre» la décision de Séoul de suspendre l'activité du parc industriel intercoréen de Kaesong et annoncé la suspension du «téléphone rouge» militaire entre les deux pays, rapporte l'agence de presse nord-coréenne KCNA.

Ankara fera «le nécessaire» contre toute menace de la milice kurde syrienne des YPG (PM turc)

La Turquie fera «le nécessaire» si sa sécurité est menacée par la milice kurde syrienne des Unités de protection du peuple (YPG), a indiqué le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu.

Les liens entre les YPG, milice armée du parti de l'Union démocratique (PYD) qui contrôle de larges pans dans le nord de la Syrie, et la rébellion du parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) «sont évidents», a réitéré jeudi le chef du gouvernement turc.

Ankara considère les PYD et YPG comme une émanation du PKK qui a repris ses attaques, en juillet dernier, contre les forces de sécurité faisant voler en éclats le processus de paix initié par le gouvernement turc en automne 2012 pour mettre fin au conflit armé de trois décennies.

Deux groupes en particulier exploitent la situation chaotique en Irak et en Syrie à savoir l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI) et le PKK, a affirmé M. Davutoglu, critiquant les déclarations de responsables américains qui ont considéré le PYD comme «partenaire important» dans la lutte contre Daech.

«Une organisation terroriste ne doit être légitimée par le seul fait qu'elle lutte contre une autre», a souligné le chef du gouvernement.

Washington est au courant des inquiétudes de la Turquie sur la milice YPG qui est «un partenaire dans la lutte contre Daech et la force la plus efficace sur le terrain», a estimé lundi le porte-parole du département U.S. de la défense John Kirby.

«Une position très sévèrement critiquée» par le président Erdogan, qui a regretté que «Washington ne veuille pas se rendre à l'évidence et s'obstine à ne pas reconnaître le PYD» comme une organisation terroriste.

«Hé Amérique! Es-tu avec nous ou avec le PYD? Nous connaissons très bien le PKK et le PYD autant que nous connaissons Daech.

Mais vous avez été incapables de les connaître jusqu'à aujourd'hui, et c'est pour cette raison que la région est en sang», a lancé le chef de l'Etat turc.

En octobre dernier, le président Erdogan avait averti la milice du PYD à ne pas traverser à l'ouest de l'Euphrate pour rejoindre Jarablus, ville du nord de la Syrie située à la frontière turque.

Ankara prendra les mesures nécessaires pour prévenir la terreur du PYD dans le nord de la Syrie, avait-il indiqué, assurant que «la Turquie n'a pas besoin d'obtenir la permission de quiconque pour intervenir dans la région et sécuriser ses frontières».

Si les YPG prennent Jarablus (située entre ces deux cantons), Ankara ne pourra plus empêcher l'instauration du «corridor kurde» le long de sa frontière allant de l'Irak à la Méditerranée.

APS

L'ONU préoccupée par la situation à Alep et dans d'autres parties de la Syrie

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, s'est dit jeudi être «extrêmement alarmé» et fait part de sa préoccupation face à la dégradation rapide de la situation des droits de l'homme à l'intérieur et aux alentours de la ville d'Alep et dans d'autres parties de la Syrie.

Condamnant catégoriquement «ces actes horribles», il a qualifié cette situation de «grotesque» dans un communiqué.

Selon lui, «les parties bellicantes en Syrie s'enfondent chaque jour un peu plus dans les abysses, sans se soucier le moins du monde de la mort et de la destruction qu'elles sèment dans le pays.

Les femmes, les enfants, les personnes âgées, les blessés, les malades, les personnes handicapées sont utilisés comme monnaie d'échange et chair à canon, a-t-il indiqué.

jour après jour, semaine après semaine, mois après mois». Des centaines de milliers de civils dans d'autres parties de la Syrie sont également confrontés à des conditions humanitaires très difficiles, a poursuivi M. Zeid.

Il a donc appelé toutes les parties concernées à remplir leurs obligations afin de protéger les civils en tout temps et de permettre un accès complet à l'aide humanitaire.

«Les négociations de paix à Genève doivent prendre le plus tôt possible», a-t-il indiqué.



CESSATION DES HOSTILITÉS EN SYRIE :

Londres salue une étape "importante" dans le règlement du conflit en Syrie

Le Royaume-Uni a salué l'accord de cessation des hostilités conclu jeudi à Munich (Allemagne) entre les principaux acteurs du conflit en Syrie, estimant que c'était "une étape importante" dans le règlement du conflit en Syrie, a indiqué vendredi un communiqué du ministère britannique des Affaires étrangères, Philip Hammond, dans le communiqué.

«Si elle est appliquée entièrement et correctement» par

chaque membre du groupe international de soutien de la Syrie (GSEE), la cessation des hostilités sera «une étape importante vers le soulagement de la mise à mort et la souffrance en Syrie», a déclaré le ministre britannique des Affaires étrangères, Philip Hammond, dans le communiqué.

«La cessation d'hostilités ne saura durer et l'accord réussira si les bombardem-

ments cessent» en Syrie, a ajouté le ministre.

Les principaux acteurs de la crise syrienne ont convenu dans la nuit de jeudi à vendredi une «cessation des hostilités» en Syrie dans un délai d'une semaine après une réunion de plus de cinq heures à Munich (sud de l'Allemagne).

Les Etats-Unis et la Russie vont piloter les «modalités» de mise en œuvre de cette ces-

sation des hostilités qui concernera toutes les parties au conflit à l'exception des «groupes terroristes Daech et Al-Nusra (Al-Qaïda)». Il a également été convenu d'accélérer et d'élargir la fourniture d'aide humanitaire à une série de villes assiégées, de même qu'une reprise «dès que possible» des négociations intersyriennes à Genève, suspendues début février.

SELON LE DIRECTEUR DE LA CIA

Daech a déjà utilisé des armes chimiques

Le groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) a déjà utilisé à plusieurs reprises des armes chimiques sur le champ de bataille et peut fabriquer des petites quantités de chlorine et de gaz moutarde, déclare le directeur de la CIA John

Brennan à la chaîne CBS. «Il y a un certain nombre de fois où le groupe terroriste Etat islamique a utilisé des armes chimiques sur le champ de bataille», a-t-il dit selon des extraits d'une interview diffusés jeudi par la chaîne.

«La CIA pense que l'EI a la capacité de fabriquer des petites quantités de chlorine et de gaz moutarde», a-t-il également indiqué. Interrogé sur la capacité des terroristes à exporter ces agents chimiques pour une utilisation hors d'Irak ou de Syrie,

M. Brennan a répondu qu'il était possible que cela arrive.

«C'est pour cela qu'il est si important de couper les diverses routes de transport et de contrebande que les terroristes ont utilisées», a-t-il souligné.

CHYPRE:

Le président exhorte ses compatriotes à croire en l'accord de paix

Le président de la République de Chypre Nicos Anastasiades a insisté jeudi sur l'importance d'une réunification de l'île après plus de 40 ans de division et réclamé le soutien de ses compatriotes à une solution paritaire par l'ONU.

S'exprimant devant le Parlement, il a estimé que le temps était venu pour les deux communautés, grecque et turque, de croire que la paix est la seule option pour la réunification de l'île, mais reconnu que des difficultés persistent dans les négociations avec les Chypriotes turcs.

«Bien qu'une solution au problème chypriote intéresse la communauté internationale, l'Union européenne et la Turquie pour différentes raisons, celui qui doit être le plus intéressé est bien le peuple chypriote», a lancé

M. Anastasiades aux députés. «Peu importe nos différences idéologiques, peu importe nos désaccords, ce qui ne doit pas nous diviser est notre vision commune d'un pays libéré et réuniifié», a ajouté le président chypriote.

Après de nombreux échecs, les espoirs de parvenir à un accord de paix ont grandi depuis que le président de Chypre Nicos Anastasiades et son homologue de l'autoproclamée République turque de Chypre-Nord (RTCN) Mustafa Akinci ont repris en mai 2015 des négociations sous l'égide de l'ONU.

Ils ont récemment fait partie de leur espoir de parvenir en 2016 à un accord de réunification.

Lors d'un référendum en 2004, un plan de réunification de l'ONU avait été rejeté par les Chypriotes-grecs. L'ONU qui parraine les

négociations entre les deux communautés a estimé que le coût d'un accord pour réunifier l'île sera compensé à long terme par les bénéfices en termes d'emplois et de retombées économiques.

«Une île réunifiée, en paix avec elle-même et avec ses voisins, permettra de créer davantage d'emplois et de prospérité.

Une solution s'autofinancera», a déclaré à des journalistes l'émissaire de l'ONU pour Chypre, Espen Barth Eide.

Le coût exact d'une réunification n'a pas été chiffré

par l'ONU. Des économistes ont estimé que la mise en œuvre de la réunification pourrait coûter 25 milliards d'euros.

Cette somme servirait notamment à compenser les Chypriotes grecs et turcs spoliés de leurs biens lors de la partition de l'île mais aussi à financer des travaux de reconstruction de sites détruits ou laissés à l'abandon.



MÉDÉA: La lecture en fête du 16 février au 19 mai

Les espaces de lecture disséminés à travers la wilaya de Médéa devraient s'animer, à nouveau, après une longue période d'hibernation, à la faveur de la manifestation littéraire «Rapprocher la bibliothèque de l'élève», qui se tiendra du 16 février au 19 mai 2016, à l'initiative conjointe de la direction locale de la culture et la maison de la culture Hassan-el-Hassani.

Cette manifestation, qui cible le jeune lecteur, issu notamment des établissements scolaires de la région, couvre l'ensemble des communes de la wilaya, de manière à offrir l'opportunité aux élèves de renouer le contact avec ces espaces, délaissés au profit d'autres lieux de distraction, a indiqué, jeudi, à l'APS, le directeur local de la culture, Omar Reghal.

Il a déclaré que le programme mis sur pied, à cet effet, «devrait inciter ce jeune lecteur à franchir sans hésiter les portes des bibliothèques et des salles de lecture mises à sa disposition».

Outre des séances de lecture traditionnelles, des compétitions intergroupes, consacrées à des sujets littéraires où de culture générale, seront organisées, durant cette manifestation, dans le but de motiver ces élèves et susciter en eux l'envie de lire et de se réconcilier avec le livre, a-t-il fait savoir, ajoutant que les compétiteurs potentiels pourront, à l'occasion des phases éliminatoires de ce concours, découvrir une région, parmi les 64 communes qui vont accueillir l'événement.

Des animations culturelles, en rapport avec la vocation de ces lieux, vont rythmées cette rencontre qui va permettre à ces espaces de lecture de «rompre avec l'isolement» qui leur était imposé et retrouver, à nouveau, leur public, a-t-il noté.

L'objectif assigné à cette manifestation, est de redonner, selon ce responsable, envie aux élèves de lire, leur faire aimer la lecture et d'inciter, ensuite, ce jeune lecteur à consacrer un peu de son temps à la lecture.

JIJEL : Concours de la meilleure recherche sur un martyr de la région



Un concours de la «meilleure recherche» sur la vie d'un chahid de la région de Jijel vient d'être lancé par la direction de la maison de la culture Omar-Ousseïdik, a-t-on appris jeudi des responsables de cet établissement.

Ciblant les collégiens et les lycéens, ce concours récompensera la recherche la plus accomplie sur la vie, le militantisme, les exploits durant la guerre de libération nationale et les conditions dans lesquelles le martyr en question est tombé au champ d'honneur, a indiqué à l'APS Larbi Deghdoudgh, cadre à la maison de la culture.

Les écoliers du palier primaire, également concernés par cette manifestation, sont appelés à réaliser des dessins se rapportant à la Révolution ou à un chahid, a-t-il indiqué.

Six (6) prix seront attribués jeudi 18 février aux lauréats à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid, a-t-on précisé de même source, soulignant que des appels à participation à ce concours ont été déjà lancés avec le concours de la direction de wilaya de l'Education nationale.

CONSTANTINE 2015 : **Hakim Dekkar** n'en finit pas de «taper du pied», à la grande joie de son public

L'humoriste Hakim Dekkar a déridé, jeudi soir, le public du théâtre régional de Constantine (TRC) avec son célèbre monologue Khabat Kraâou (celui qui tape du pied), légèrement revisité, mais toujours corrosif.



Toujours aussi percutant, ironique à souhait, l'artiste a su, par ses tirades savamment distillées, arracher des éclats de rire à un public nombreux, entièrement acquis, et qui se reconnaît souvent dans les scènes dépeintes par un Dekkar très en verve.

A travers le personnage de Khabat Kraâou, Hakim évoque l'amour inconditionnel que voient certains pour les murs, lieux «propices» pour se convertir en expert et en analyste politique, économique, sportif et des choses de la vie.

En véritable bombe d'énergie, et sur le chemin tortueux des maux minant la société, Khabat Kraâou aborde «l'opportunisme» de certains et leur faculté à détournier des situations en leur faveur,

à falsifier des vérités et à s'ériger en héros.

S'illustrant à la fois par la force de son texte et sa gestuelle loufoque, le comédien évoque les «prolixes», à la façade interminable, ceux-là même qui vantent les mérites de la démocratie, mais qui sont incapables de céder leur place, même chez un coiffeur !

Hakim Dekkar a indiqué à l'APS, après le spectacle, que la «version 2016» de Khabat Kraâou se devait de «coller encore plus» à l'actualité, de présenter des «images vivantes de la société d'aujourd'hui» et de donner matière à réfléchir à tous ceux qui regardent le spectacle à détourner des situations en leur faveur, même chez un coiffeur !

tions et de comportements donnés. Il s'est réjoui de constater que le spectacle, qui totalise plus de 800 représentations au bout de 21 ans d'existence, a toujours «la côte auprès des spectateurs».

Organisé par le département Théâtre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», le mois du monologue se poursuivra avec des représentations programmées du mercredi au samedi. Le public du TRC a rendez-vous, entre autres, les jours suivants, avec les one man shows «Mourir de rire», de Mourad Saouli, «Saber» de Saber Aich, «Vive moi» de Kamel Abdat, «Made in Algeria» de Mohamed Khasani et «Homeless» de Moufida Addas.

7^E FIAC: Un concert de musique classique au MaMa

Un concert de musique de chambre dédié à des compositeurs du XXe siècle et intitulé «Figures sonores» a été animé jeudi soir au Musée d'art moderne d'Alger (MaMa) par des musiciens français et espagnols.

Organisé chaque année par la direction du musée et l'organisation «Ecume» pour l'échange culturel en méditerranée dans le cadre du Festival international d'art contemporain (Fiac), ce concert est le cinquième événement du genre depuis la troisième édition du Fiac.

Devant un public nombreux le violoncelliste français Jean-Florent Gabrielle a choisi de présenter trois suites pour violoncelle seul, des compositions du virtuose allemand Jean-Sébastien Bach (1685-1750) permettant de mettre en avant les qualités de soliste du jeune musicien et la



qualité polyphonique à part entière de l'instrument. Le musicien a également fait découvrir aux mélomanes présents le travail d'autres compositeurs plus contemporains comme les français Benjamin Britten et Komitas ou encore le compositeur espagnol Gaspar Cassado qui ont tous composé des suites pour le violoncelle. Cette soirée a été particulièrement appré-

cier par le public qui a salué ce choix de «mettre la musique» au cœur des œuvres contemporaines exposées à l'occasion du 7^e Fiac. En seconde partie de soirée, le violoncelliste Jean-Florent Gabrielle a cédé la petite scène installée dans le hall inférieur du musée à un quartet à cordes espagnol composé des violonistes Lourdes Gache et Pedro Romero, du

violoncelliste Ivo Cortes et du guitariste Jesus Pineda. Ce quartet apporte une touche de nostalgie et de musique populaire espagnole et latino-américaine à des partitions pour orchestre de chambre de compositeurs espagnols du XXe siècle comme Manuel Castillo, Alain Mitterrand, Joaquin Rodriguez, Maximo Bouwer.

Malgré l'affluence nombreuse du public qui a salué une «ouverture si tardive des lieux et une autre forme d'animation culturelle», la direction du MaMa a interdit au public l'accès à la moitié de l'exposition du Fiac ce qui a suscité le mécontentement de plusieurs visiteurs souhaitant profiter du concert pour découvrir l'exposition. Inauguré en décembre dernier l'exposition du 7^e Fiac reste ouverte au public du MaMa jusqu'à la fin du mois de février.

Le cinéma palestinien à l'honneur à la cinémathèque d'Oran

Le cinéma palestinien est à l'honneur à la cinémathèque d'Oran, à l'occasion du cycle qui lui est réservé du 11 au 17 février, a-t-on appris jeudi des responsables de cette structure.

Six films palestiniens seront projetés à cette occasion, dont «La porte du soleil» (2004) de Yousri Nasrallah, qui raconte l'histoire des marches épouvantables de villageois en route pour le Nord, fuyant leurs maisons incendiées et «Eyes of the thief» de Najwa Najjar, qui est une coproduction entre la Palestine, l'Algérie, la France et l'Islande, déjà présenté aux festivals de Rio de Janeiro et du Caire et de Londres et au Festival international du film arabe d'Oran (FIOFA) en 2015.

La chanteuse algérienne Souad Massi joue un rôle dans ce film et interprète un extrait de la chanson hawzie «Padh el wahch aliya».

Le film «Gaza Strophe» (2011) de Samir Abdallah et Kheiriddine Mabrouk sera également projeté lors de ce cycle de cinéma palestinien, de même que «La Terre parle arabe» (2007) de Maryse Gargour et le film «Dégradé» des frères Tarzan et Arab Nasser qui a remporté le «Anab d'or», plus haute distinction du Festival d'Annaba du film méditerranéen (FAPM) en décembre 2015.

Le cinéma palestinien, jadis militant, s'affirme de plus en plus en tant qu'art véritable et authentique. Les cinéastes palestiniens découvrent la vie quotidienne en Palestine sous l'occupation israélienne et racontent à leur manière les souffrances endurées par des milliers de Palestiniens privés de leur terre, a-t-on souligné.

APS

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS À REGGANE :

Un drame interpelant la France sur son passé colonial

Les séquelles des essais nucléaires français, effectués il y a 56 ans à Reggane (Adrar), continuent à peser sur la population et l'environnement affectés, interpelant, ainsi, la responsabilité historique et morale de la France face à ce drame.



«Crimes contre l'humanité», «crimes abjects et abominables», «violation des droits de l'Homme». Ce sont, entre autres, les qualificatifs décrivant les essais nucléaires perpétrés dans le Sahara algérien par la France, dont ceux effectués le 13 février 1960 dans la zone de Hamoudia, à Reggane (150 km Sud d'Adrar).

De l'avis de chercheurs et spécialistes nationaux et étrangers, ces essais dépassent en intensité ceux d'Hiroshima (Japon) tant leurs effets ont été désastreux pour l'homme, la faune et la flore. Une réalité qui a amené, il y a une année, lors de la commémoration du 55ème anniversaire de cette tragique date, le Président de l'association «13 février 1960» de Reggane, Omar El-Hamel, à s'indigner face au qualificatif simpliste d'«essais», attribué à des «crimes atroces».

Depuis leur expérimentation, il y a plus d'un demi-siècle, l'ampleur des ravages engendrés par ces violentes explosions a été décrite et attestée par des témoignages directs de victimes ou de leurs proches, par des études et recherches spécialisées ou encore par des comptes rendus médiatiques.

«L'horreur» est également relatée par les populations, témoins des fortes secousses ayant ébranlé la région de Reggane et les zones environnantes, mais surtout de la tragédie humaine et environnementale qui en a dé-

coulé. Le porte-parole des victimes de ces essais en a appelé à ce propos, aux responsabilités de la France coloniale, censée «répondre de ces crimes devant le Droit international et devant le peuple algérien», en même temps qu'il a rappelé son obligation d'indemniser les populations affectées par l'onde de dommages qui s'en est suivie.

Préjudice illimité sur la population et l'environnement

Les retombées des essais nucléaires dans le Sud s'étaient avérées, au fil du temps, plus tragiques qu'il ne pouvait, au départ, paraître. Le plus important préjudice a été celui impactant la santé des habitants de la région: apparition de maladies diverses et inconnues, caractérisées par des malformations de tous types ainsi que des cas conséquents de cancer et de cécité, comparativement au reste du pays.

Une vingtaine de maladies cancéreuses a été répertoriée comme étant une résultante directe de la radioactivité par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dont certaines de contamination immédiate par la radioactivité et d'autres pouvant être développées à long terme.

Plus de 50 ans après ces explosions, leurs effets néfastes persistent toujours sur la population et l'environnement sahariens, tel que démontré par des tests effectués

ces dernières années et révélant l'existence d'un «taux élevé» de radioactivité dans la région.

Ceci, d'autant plus que des déchets nucléaires demeurent sur le site des expérimentations, constituant un péril certain pour les habitants et l'environnement des localités affectées, non encore assainies de la nocivité de la radioactivité.

Une responsabilité qui continue, par ailleurs, d'interroger la France, auteur des essais de Reggane mais aussi d'In-Ecker (Tamanrasset) et des essais chimiques de Oued Namous (Bechar).

«Grand temps» de se pencher sur ce dossier

En déplacement de travail en France, fin janvier dernier, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, avait soutenu qu'il était «grand temps» que l'Algérie et la France se penchent sur les dossiers en suspens, à savoir ceux des disparus, des archives et des essais nucléaires.

Trois commissions mixtes s'attelaient à faire aboutir les négociations pour chacun des dossiers, celle inhérente aux essais nucléaires et axée principalement sur l'indemnisation des victimes, devait précisément se réunir au lendemain de cette visite, le 3 février courant.

Le ministre avait ajouté que le règlement des dossiers en suspens, dont celui du nucléaire, était une étape

devant précéder celle des «excuses» de la France pour ses crimes coloniaux. Pour rappel, un texte réglementaire (la loi Morin du 3 janvier 2010), préconise la reconnaissance et l'indemnisation par la France des victimes de ses essais nucléaires entrepris dans ses ex-colonies. Néanmoins, aucune victime algérienne n'a été indemnisée dans le cadre de cette loi. La présence, pour la première fois en Algérie en avril 2015, du Secrétaire d'Etat français aux Anciens combattants, Jean-Marc Todeschini, la veille de la commémoration des manifestations du 8 mai 1945, se voulait être pourtant l'expression d'une volonté «concrète» de la France d'assainir le litige historique entre les deux pays.

Avant lui, c'est le chef de l'Etat français, François Hollande qui, en décembre 2012, avait soutenu que les conséquences des essais nucléaires étaient «pleinement assumées et prises en compte par l'Etat français qui agit en toute transparence».

La veille du déplacement de M. Zitouni en France, le Secrétaire national de l'Organisation des Moudjahidines (ONM), avait jugé utile d'appeler à «l'ouverture» du dossier des expériences nucléaires françaises, notant qu'il s'agissait de «l'une des positions de principe permettant de nouvelles perspectives» entre les deux pays.

APS

Appel à la décontamination de la région



Le président de l'Association du 13-Février 1960, Hamel Omar, a appelé hier, à la nécessaire prise en charge des victimes des essais nucléaires français effectués à Reggane et à la décontamination des sites des déchets radioactifs.

«Considérés comme crimes contre l'humanité, les effets dévastateurs des essais nucléaires effectués par la France coloniale dans le sud algérien se font sentir à ce jour et continuent d'affecter la santé et la vie des populations des régions concernées», a déclaré M. Hamel à l'APS à la veille du 56e anniversaire des essais nucléaires français à Reggane (13 février 1960).

Il a, dans ce sens, appelé à la nécessité «de décontaminer les sites concernés par ces essais nucléaires, des déchets radioactifs, comme priorité pour mettre fin aux effets néfastes de ces crimes» sur la population. M. Hamel a, en outre, insisté sur l'impératif «de décontaminer la région des déchets radioactifs qui continuent à faire de Reggane et des régions affectées des zones d'essais, lesquelles contiennent la vie aux habitants et des fonds colossaux à l'Etat dans le cadre de la prise en charge des victimes».

«Des centaines de victimes souffrant notamment de cancers et de maladies ophthalmiques dont des cas graves entraînant la mort ont été recensés», a souligné le même responsable, précisant que les statistiques obtenues par l'Association auprès de l'hôpital de Reggane faisait état de 48 cas de cancers, notamment de la peau, enregistrés durant la période allant de mai 2014 à janvier 2016.

M. Hamel a estimé qu'il était «difficile de déterminer de manière précise le nombre de victimes parmi la population de Reggane et les régions avoisinantes en raison de l'affection de certains cas aux services de cancérologie aux niveaux des grands hôpitaux, notamment à Alger et Oran». Concernant les revendications de l'association qui compte des victimes des essais nucléaires et leurs familles, M. Hamel a précisé que l'association, porte-parole des victimes, ne revendique pas d'indemnisation financière, mais plutôt les archives sanitaires des victimes des essais dans cette région d'avant 1962 ainsi que les archives techniques des essais». Ces dernières, a-t-il expliqué, permettront de suivre l'évolution des radiations nucléaires meurtrières et de délimiter les résidus, ce qui permettra de faciliter le travail des experts et spécialistes en matière de dé-contamination».

L'autre revendication de l'Association 13-Février 1960 est la reconnaissance par la France des crimes nucléaires commis en Algérie, selon le président de l'association. M. Hamel a exprimé le souhait de voir des «résultats positifs sanctionner ce dossier à la faveur de la récente visite à Paris du ministre des Moudjahidines Tayeb Zitouni».

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 : Petits secrets entre voisins
 06:30 : TFou
 08:05 : Téléshopping samedi
 10:15 : Nos chers voisins
 11:50 : L'affiche de la semaine
 12:00 : Les douze coups de midi
 12:45 : Météo
 12:48 : Trafic info
 12:50 : L'affiche du jour
 13:00 : Journal
 13:30 : Reportages découvertes
 14:45 : Grands reportages
 16:05 : Un patient troub�ant
 17:50 : 50mn Inside
 19:05 : 50mn Inside
 19:50 : Là où je t'emmènerai
 19:55 : Météo
 20:00 : Journal
 20:35 : Du côté de chez vous
 20:37 : Tirage du Loto
 20:40 : Météo
 20:45 : Nos chers voisins
 20:55 : The Voice, la plus belle voix
 23:15 : The Voice

2

06:05 : Courant d'art
 06:25 : Les Z'amours
 06:50 : Champions de France
 06:55 : Journal
 07:00 : Télématin
 10:00 : Thé ou café
 10:50 : Un mot peut en cacher un autre
 11:20 : Les Z'amours
 11:55 : Tout le monde veut prendre sa place
 12:40 : Point route
 12:50 : Météo 2
 13:00 : Journal
 13:20 : 13h15, le samedi...
 13:55 : Météo 2
 14:00 : Tout compte fait
 14:50 : Sport : XV/15
 15:25 : Sport : France / Irlande
 17:20 : Sport : XV/15
 17:50 : Sport : Pays de Galles / Ecosse
 19:55 : Météo 2
 20:00 : Journal
 20:40 : Parents mode d'emploi
 20:45 : Parents mode d'emploi
 20:50 : Image du jour
 20:51 : Météo 2
 20:54 : Météo des neiges
 20:55 : Pop show
 23:10 : On n'est pas couché

3

06:00 : EuroNews
 06:35 : Ludo
 06:36 : Les Tortues Ninja
 06:58 : Ninjago
 07:24 : Ninjago
 07:50 : Super 4
 08:01 : Super 4
 08:15 : Samedi Ludo
 08:17 : Les lapins crétins : invasion
 08:23 : Les lapins crétins : invasion
 08:30 : Les lapins crétins : invasion
 08:40 : Les lapins crétins : invasion
 08:47 : Les lapins crétins : invasion

08:58 : Scooby-Doo : tous en piste
 10:19 : Boule et Bill
 10:31 : Boule et Bill
 10:47 : Titeuf
 10:54 : Titeuf
 11:00 : Titeuf
 11:08 : Peanuts
 11:20 : Consomag
 11:25 : Météo
 11:30 : La voix est libre
 12:00 : 12/13 : Journal régional
 12:25 : 12/13 : Journal national
 12:55 : Météo à la carte
 13:20 : Un livre toujours
 13:25 : Les grands du rire
 15:15 : Les carnets de Julie
 16:10 : Les carnets de Julie
 17:05 : Expression directe
 17:15 : Personne n'y avait pensé !
 17:55 : Questions pour un super champion
 18:45 : Météo des neiges
 19:00 : 19/20 : Journal régional
 19:30 : 19/20 : Journal national
 20:00 : Météo
 20:05 : Tout le sport
 20:20 : Météo régionale
 20:25 : Zorro
 20:55 : Crime en Lozère
 22:25 : Météo
 22:30 : Soir 3
 22:55 : Le bonheur sinon rien !

CANAL+

06:15 : Parks and Recreation
 06:40 : Le JT du Grand Journal
 07:00 : Le grand journal
 07:55 : Cinéma : Suite française
 09:35 : Baron Noir
 10:35 : Baron Noir
 11:25 : Album de la semaine +
 11:58 : La météo
 12:00 : Filles d'aujourd'hui
 12:05 : Le petit journal de la semaine
 12:40 : Eric et Quentin
 12:45 : Le tube
 13:50 : Zapping de la semaine
 14:15 : Cinéma : American Sniper
 16:26 : Samedi sport
 16:27 : Zapsport
 16:35 : Sport : Avant-match
 17:00 : Sport : Paris-SG / Lille
 19:00 : Le JT
 19:10 : Salut les Terriens !
 20:25 : Made in Groland
 20:55 : Cinéma : Kingsman : services secrets
 23:00 : Cinéma : Fast & Furious 7

M

06:00 : M6 Music
 08:15 : M6 boutique
 10:40 : Cinésix
 10:45 : Drop Dead Diva
 11:40 : Drop Dead Diva
 12:40 : Météo
 12:45 : Le 12.45
 13:10 : Les reines du shopping
 17:50 : Cousu main
 19:40 : Météo
 19:45 : Le 19.45
 20:10 : Scènes de ménages
 20:55 : NCIS : Los Angeles
 21:45 : NCIS : Los Angeles
 22:40 : NCIS : Los Angeles
 23:20 : NCIS : Los Angeles

La sélection

20h55

Nos chers voisins



SYNOPSIS
 Nos chers voisins Problèmes de famille ou d'éducation, justice, religion, politique : la vie des voisins rebondit sur les sujets de société de manière drôle, cocasse ou touchante.

2

20h55

Pop show



SYNOPSIS
 Pop show - sur twitter via #popshow
 Invités : Michèle Bernier, Arnaud Ducret, Virginie Hocq, Stéphane Rousseau, Delphine Wespiser et Anthony Kavanagh. Ces artistes vont jouer avec l'élégance de la culture populaire de ces quarante dernières années et tenter de remporter 80 000 euros qui seront reversés au Secours populaire français. Crée en 1945, cette association lutte contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde. Les célébrités choisissent les thématiques sur lesquelles elles seront interrogées. Seront évoqués le sport, la télévision, la musique, le cinéma, l'humour ainsi que les people. A l'issue d'une salve de questions, deux personnalités accéderont à la demi-finale pour un blind test inédit qui permettra de gagner 50 000 euros ; et la personne la plus cultivée donnera 30 000 euros supplémentaires au SPF

3

20h50

Crime en Lozère

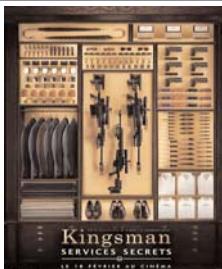


SYNOPSIS
 Crime en Lozère Le corps sans vie de Jérôme Sennac, exploitant agricole et guide touristique bénévole, est retrouvé dans une grotte du Larzac. L'homme a été poignardé en plein cœur. La vice-procureure Elisabeth Richard et le commandant de gendarmerie Paul Jansac se rendent sur les lieux du crime. Leurs soupçons se portent sur Julien Cazagnes, un jeune berger qui avait eu une altercation avec Jérôme peu de temps avant le drame.

CANAL+

20h55

Kingsman : services secrets



SYNOPSIS
 Kingsman : services secrets Orphelin de père, le jeune Eggsy est un adolescent rebelle qui ne supporte pas le nouveau compagnon de sa mère. Emprisonné après une bagarre, il contacte un jour Galahad, un ami de son père. Ce dernier lui propose de rejoindre Kingsman, une société secrète d'espionnage. Il doit pour cela réussir toute une série d'épreuves... Dans le même temps, Richmond Valentine, un milliardaire, kidnappe des personnalités mondiales.

4

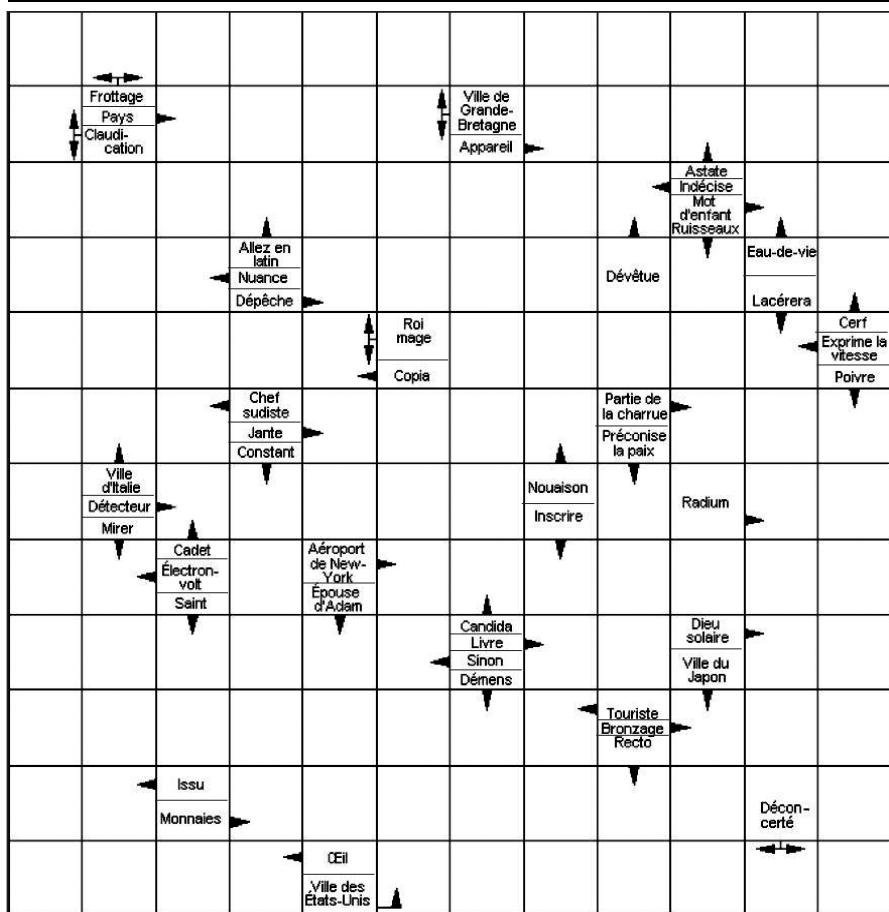
20h55

NCIS : Los Angeles



SYNOPSIS
 saison 7 épisode 8 L'équipe enquête sur la disparition de Jada Khaled, un témoin sous protection policière originaire du Soudan qui a été victime d'une embuscade. Cette affaire met Sam dans une situation délicate car il avait eu une relation intime avec Jada lors d'une mission d'infiltration, quatre ans plus tôt. Callen et Deeks se rendent sur les lieux du guet-apens. De son côté, Kensi fait équipe avec Talia pour identifier le chef d'un cartel qui pourrait être lié à l'affaire.

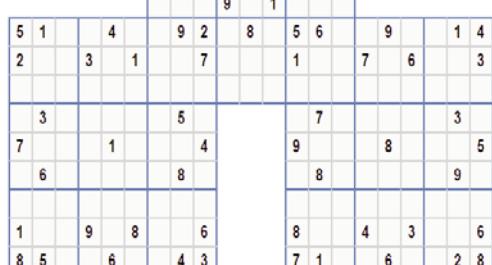
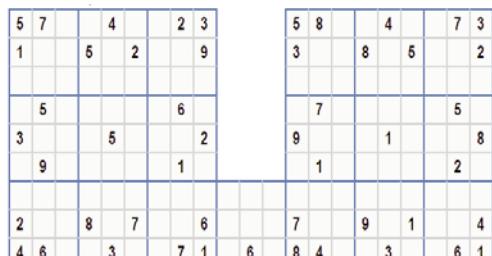
Mots fléchés n°1213



Samouraï-Sudoku n°1213

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1213

Horizontalement:

1. Atroce
2. Brûture - Fleur
3. Conspuia - Deux - Meilleur
4. Théologien allemand - Germanium
5. Pronom relatif - Urus
6. Ancien ouï - Our - Instrument d'optique
7. Assemblages de feuilles de papier - Unité élémentaire d'information ne pouvant prendre que deux valeurs

Verticalement:

1. Mode d'orientation pour certains animaux
2. Pause pour prendre le café
3. Exprime la râillerie - Montre un grand contentement
4. Note - Organiste et compositeur français - Mesure chinoise
5. Ensemble de veines du marbre - Rugueux
6. Sec - Palmier
7. De naissance - Suppression, dans la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet
8. Anneau de cordage - Paradis
9. Plante à bulbe - Niobium - Métal précieux
10. Souhaitaient ardemment
11. Superposer des poissons salés dans les barils - Tantale - Ceinture japonaise
12. Dans la rose des vents - Indique une succession

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Citations

"La peur mène à la colère, la colère mène à la haine, la haine mène à la souffrance."

*George Lucas



C'est arrivé un 13 février

1991 : à Bagdad, quelque 400 civils sont tués dans l'attaque d'un abri par l'aviation des États-Unis.

1992 : Nancy B., cette jeune femme presque totalement paralysée qui a obtenu le droit légal de mettre fin à ses jours, s'éteint à l'Hôtel-Dieu de Québec, après avoir demandé à ses médecins de débrancher son respirateur. Depuis environ deux ans et demi, la jeune femme de 25 ans était paralysée des pieds jusqu'au cou, souffrant du syndrome de Guillain-Barré.

2000 : Kosovo : heurt entre Serbes et Albanais.

2003 : fin de trois journées d'émeutes en Bolivie qui ont fait 26 morts et une centaine de blessés.

2003 : la chambre criminelle de la Cour de cassation confirme la validité de la suspension de peine de Maurice Papon qui a permis, en septembre 2002, la remise en liberté de l'ancien fonctionnaire de Vichy.

2003 : la Suédoise Anja Pärson remporte le géant des championnats du monde de ski alpin à Saint-Moritz.

2004 : funérailles nationales de Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec de 1978 à 1982, en la basilique Notre-Dame de Montréal présidées par le cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal.

2004 : après 18 jours de grève, les journalistes de Radio France qui réclamaient une revvalorisation salariale mettent fin à leur mouvement à la suite de la signature d'un protocole d'accord.

2004 : la Française des jeux sort un nouveau jeu d'argent EuroMillions. Les joueurs peuvent parier depuis trois pays européens.

2008 : le premier ministre australien Kevin Rudd présente les excuses officielles du gouvernement aux Générations volées.

JO-2016 (VOLLEY - TOURNOI QUALIFICATIF DAMES)

7 équipes africaines pour un billet pour Rio

Sept pays africains dont l'Algérie vont s'affronter pour le seul billet olympique à l'occasion du tournoi de qualification de volley-ball féminin qui a débuté hier au Palais des Sports à Yaoundé, au Cameroun. Outre le Cameroun, pays organisateur, le tournoi verra la participation de l'Algérie, du Kenya, de l'Egypte, de la Tunisie, de l'Ouganda et du Botswana.

Le vainqueur du tournoi se qualifiera aux JO-2016 à Rio de Janeiro, tandis que le deuxième et le troisième auront une autre possibilité de se qualifier à l'occasion du tournoi olympique mondial.

Les sept équipes seront réparties en 2 poules. Le groupe A sera constitué de 3 pays tandis que le groupe B dispose de 4 équipes. Le tirage au sort se fera jeudi soir à Yaoundé.

Le Kenya, champion d'Afrique en titre reste le grand favori pour la place olympique après une année 2015 fantastique ponctuée par un 9e titre de champion d'Afrique de son histoire, en plus de la médaille d'or des Jeux africains. La sélection algérienne qui a représenté le continent africain lors des deux dernières éditions des JO à Pékin et Londres rêve de la passe de trois. Elle s'est préparée à Tunis en disputant trois matchs amicaux contre son homologue tunisienne (1 victoire et deux défaites).

Après quelques années d'absence au niveau international, l'Egypte vise de son côté le billet olympique avec une équipe nouvelle. Les Egyptiennes ont bouclé leur préparation en Slovénie après un long stage de 2 mois au Caire. Le Cameroun est considéré comme l'un des préteurs à la victoire finale. Les Camerounaises ont remporté la médaille de bronze au Championnat d'Afrique des nations 2015, suivie par une médaille d'argent lors des Jeux africains de 2015 au Congo.

La Tunisie tentera de son côté de créer la surprise à l'occasion de ce tournoi féminin et réussir l'exploit de 2014 lorsqu'elle a battu le Kenya chez lui. Enfin, le Botswana et l'Ouganda se battront pour montrer leurs progrès au cours des dernières années.

L'Algérie évoluera dans le groupe B

L'Algérie a hérité du groupe B au tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques Rio 2016 de volleyball dames, selon le tirage au sort réalisé jeudi soir à Yaoundé (Cameroun).

Outre l'Algérie, le groupe B comprend également le Botswana, l'Ouganda et l'Egypte. Le groupe A est constitué de trois équipes seulement, le Cameroun (pays organisateur), la Tunisie et Kenya. L'équipe algérienne a entamé la compétition hier contre le Botswana. L'équipe vainqueur de ce tournoi se qualifie directement aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro, tandis que le deuxième et le troisième auront une deuxième possibilité de se qualifier en disputant un tournoi mondial.

Programme de la première journée (Hier 12 février)
13:00 Ouganda-Egypte
15:00 Algérie-Botswana
17:00 Cérémonie d'ouverture
18:00 Cameroun-Tunisie.

APS

OPEN D'HIVER DE NATATION À SÉTIF

Le GS Pétroliers poursuit sa domination sans partage

Les nageurs de la formation du GS Pétroliers d'Alger poursuivent leur domination et marquent de leur empreinte le championnat d'Algérie Open d'hiver de natation en petit bassin à Sétif.



Cette domination s'est confirmée jeudi soir au décompte des médailles décrochées depuis le coup d'envoi de la compétition et, surtout, la veille, lorsque Oussama Sahnoun et Amel Mellih, du GSP, ont pulvérisé leur propre record d'Algérie dans les courses respectives du 100 m papillon et du 50 m nage libre.

Même si les Pétroliers

émergent du lot, le niveau d'ensemble de ce championnat a été jugé «bon» par le président de la Fédération algérienne de natation (FAN), Ahmed Chebaraka, qui explique les progrès accomplis par de travail qui s'effectue dans les clubs et par la DTN, la qualité du bassin de l'Ecole nationale des sports olympiques de Sétif et la présence des meilleurs na-

geurs du moment.

Pour le président de la FAN, «l'intensité de la concurrence entre les athlètes en lice n'est pas une surprise car il s'agit d'une suite naturelle des résultats obtenus aux Jeux africains disputés à Brazzaville (Congo), au cours desquels l'Algérie avait obtenu, 3 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 6 médailles de bronze».

M. Chebaraka a également évoqué, dans le même contexte, le championnat d'Afrique juniors qui avait vu les nageurs Algériens décrocher 6 médailles en or, 6 en argent et 10 en bronze et battre 4 record d'Afrique. Cela démontre, selon le président de la FAN, le «saut qualitatif» réalisé par la natation algérienne.

Au 3e jour de la compétition, jeudi soir, le GSP a obtenu, chez les garçons, 9 médailles d'or, 7 médailles d'argent et 4 médailles de bronze, suivi de l'USM Alger (2 en or, 2 en argent et 2 en bronze), tandis que chez les filles, les Pétrolières ont décroché, jusqu'à jeudi soir, 6 médailles d'or.

TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2016 "JUNIORS"

Blessée, Ibbou aborde en demi-finale

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, blessée à un genou, a perdu par abandon en demi-finale des championnats d'Afrique "juniors", organisée du 8 au 13 février à Tunis (Tunisie) contre la Tunisienne Chiraz Bechri. L'Algérienne de 17 ans s'était blessée d'entrée de jeu à un genou et il a fallu l'intervention du kiné pour l'aider à terminer le premier set, dans lequel elle s'est finalement inclinée (7-5). Se tordant de douleur, la championne d'Afrique en titre a sollicité une

nouvelle fois l'aide du kiné, mais sans succès, puisqu'elle a dû abandonner à l'entame du 2e set, alors que le score était de 1-0 en faveur de la Tunisienne. Une double déception pour la société de la prestigieuse académie de Valence (Espagne) qui, outre la perte de son titre continental, a raté l'occasion d'intégrer le Top 10 mondial. Ibbou (24e mondiale) obligée de faire l'impossible même sur la finale du double à cause de cette blessure au genou, ne devrait pas récolter un nombre suf-



fisant de points pour intégrer le cercle réduit des dix meilleures "juniors" au monde.

35^e CROSS SCOLAIRE DE SAKIET SIDI YOUSSEF (TUNISIE)

L'Algérie remporte 5 médailles

Salim Ben

Dans le cadre de la commémoration du 58e anniversaire des événements historiques de Sakiet Sidi Youssef (Tunisie), les jeunes athlètes issus des différents établissements scolaires du pays ont pris part, au cours de la semaine passée, au 35e cross maghrébin scolaire de Sakiet Sidi Youssef. Nos représentants qui ont dominé toutes les courses ont ramené cinq médailles sur les douze mises en jeu, dont deux en or, une argent et deux bronze, ainsi qu'une coupe remise à l'équipe championne (minimes filles). L'unique jeune athlète minime de la wilaya d'Aïn Defla qui a participé dans ce cross maghrébin a réussi de se classer cinquième dans un parcours de 3 km à Sakiet Sidi Youssef. La première place est revenue à une athlète de Tipasa, ensuite une Marocaine à la deuxième



place, une Tunisienne à la troisième place et une Algérienne de Bordj Bou-Arréridj à la 4e place et l'athlète d'Aïn Defla, Kharoubi Wiham à la 5e place, élève au lycée de Techta, une région qui reste une vraie pépinière des jeunes athlètes en Algérie.

Ce magnifique résultat, obtenu dans ce 35e cross maghrébin scolaire de Sakiet Sidi Youssef, démontre les efforts fournis par la Fédération algérienne du sport scolaire ainsi que par les ligues des wilayas et celle d'Aïn Defla. La direction de l'éducation d'Aïn Defla récompensera cette jeune athlète, et d'autres écoliers qui ont décroché des titres dans les différentes compétitions sportives, ce 18 février 2016 (Yom Echahid), au niveau de la commune de Rouina, en présence des autorités de la wilaya, et les responsables de la direction de l'éducation et la DJS.

S o l u t i o n

Sudoku N°1212

5	7	9	6	4	8	1	2	3
1	4	3	5	7	2	6	8	9
8	2	6	3	9	1	4	5	7
7	5	1	9	2	3	8	6	4
3	8	4	1	5	6	7	9	2
6	9	2	7	8	4	3	1	5
9	1	7	4	6	5	3	8	2
2	3	5	8	1	7	9	4	6
4	6	8	2	3	9	5	7	1

5	8	9	1	4	2	6	7	3
3	6	7	8	9	5	4	1	2
1	2	4	6	7	3	8	9	5
2	7	6	3	8	4	1	5	9
9	3	5	2	1	6	7	4	8
4	1	8	7	5	9	3	2	6
6	9	1	4	2	8	5	3	7
6	5	9	8	3	7	2	1	4
7	2	4	9	5	1	3	8	6

1	8	3	4	2	6	9	7	5
6	5	9	8	3	7	2	1	4
7	2	4	9	5	1	3	8	6
1	4	3	2	5	6	7	8	9

Mots Croisés N°1212

BOUSTIFAILLE
OMNIUM■GROOM
UPAS■PARESIE
RHUMERIE■A■U
SA■OTE■AGNUS
OLIM■CUBAGE■
UELE■ALLIER■
F■ETETEE■L■B
L■ARNIM■TEKE
AGUI■OASIS■N
NIXE■N■UT■ON
TC■SESTRIERE

Mots Fléchés N°1212

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UN■D■NEON■UT
EIDERS■HEBI

AMICAL U-23/ ALGÉRIE-PALESTINE

Les Palestiniens chaleureusement accueillis à leur arrivée à Alger

La sélection olympique palestinienne de football a été chaleureusement accueillie jeudi après-midi à son arrivée à Alger pour affronter son homologue algérienne mercredi (17h00) au stade du 5-Juillet.

La délégation palestinienne a eu, en effet, droit à un accueil populaire au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger. «Nous sommes très heureux de voir nos frères algériens venir ici pour nous saluer. Tout Palestinien aurait aimé être à notre place. Les marques de sympathie des Algériens traduisent leur amour pour la Palestine et leur soutien à une cause qui est aussi la leur», a déclaré à l'APS le capitaine de la sélection palestinienne, Abdelfatih El Bahdari.

Les joueurs palestiniens ont été admirablement surpris par le nombre des accueillants qui ont créé une ambiance de fête avec, au menu, de chaleureux applaudissements et des «youyous» stridents au rythme de la «zorna».

«C'est un accueil qui a vraiment touché les joueurs. On avait eu des échos et une petite idée sur l'accueil qui nous attendait, mais là, il n'y a rien à dire sauf «Bravo+ à mes compatriotes», s'est félicité l'entraîneur algérien de l'équipe palestinienne, Noureddine Ould Ali.

Sur le match amical de mercredi contre l'Algérie, le coach, visiblement



émou, n'a pas voulu trop s'étaler, notamment sur l'aspect technique de l'empoignade. «C'est un match amical et fraternel important pour nous dans le cadre de notre préparation à nos deux prochains matchs face aux Emirats arabes unis et Timor-Leste que nous devons remporter pour passer à la phase de poules des qualifications du Mondial-2018», a ajouté Ould Ali.

L'équipe s'est ensuite déplacée au siège de l'ambassade de l'Etat de Palestine à Alger, où l'attendait le président de la Fédération palestinienne de football, Djibril Al Rajoub.

La sélection de Palestine rejoindra

dans la soirée son lieu de résidence à l'hôtel «Les Roses» de Blida, où elle séjournera jusqu'à lundi. Elle élira ensuite domicile au Centre technique national (CTN) de la FAF à Sidi Moussa en compagnie de l'équipe d'Algérie.

Les 25 joueurs palestiniens retenus pour cette rencontre amicale s'entraîneront durant leur séjour en Algérie au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Une seule séance est prévue sur la pelouse principale du stade 5 juillet, la veille de la rencontre à 17h00, en plus des entraînements programmés au CTN de Sidi Moussa.



Le sélectionneur de l'équipe algérienne olympique de football, Pierre-André Schürmann, a convoqué 22 joueurs en vue du match amical face à la Palestine, prévu le mercredi 17 février à 17h00 au stade du 5-Juillet (Alger).

Le technicien suisse a renouvelé à cette occasion, sa

22 joueurs algériens retenus

confiance au même groupe qui avait composé son billet pour le tournoi de football des Jeux Olympiques Rio de Janeiro 2016 avec cependant deux nouveaux visages du RC Arbaâ : le gardien Merhab Gaya et Bakir Islam.

Les coéquipiers de Zinedine Ferhat entameront leur

stage au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger) demain, au lendemain de la 20e journée de la Ligue 1 Mobilis. Plusieurs séances d'entraînement sont prévues au programme des Olympiques algériens dont une au stade du 5-Juillet, la veille de la rencontre.

Ce match amical entre les sélections olympiques algérienne et palestinienne s'inscrit dans le cadre de la préparation des deux équipes pour les prochaines échéances officielles. Ce sera

la première sortie de l'équipe olympique algérienne depuis sa qualification pour les Jeux Olympiques Rio-2016 grâce à sa place de finaliste lors de la Coupe d'Afrique des nations des U23, disputée du 28 novembre au 12 décembre 2015 au Sénégal.

Liste des 22 joueurs convoqués:

Salhi Abdellatif (ASO Chlef), Chaal Farid (USM Harrach), Metehazem Oussama (MCE Eulma), Merhab Gaya (RC Arbaâ), Benguit Raouf (Paradou AC), Halaimia Mohamed Reda (MC Oran), Salah Nour Islam (ASO Chlef), Abdellaoui Ayoub (USM Alger), Rebiaï Miloud (ES Sétif), Kenniche Ryad (ES Sétif), Cherifi Redouane (USM Bel-Abbès), Ferhani Houari (JS Kabylie), Ferhat Zineddine (USM Alger), Semahi Khalil (ASO Chlef), Benkhemissa Mohamed (USM Alger), Draoui Zakaria (CR Belouizdad), Chita Oussama (MC Alger), Haddouche Zakaria (ES Sétif), Meziane Bentahar (RC Arbaâ), Amokrane Abdelhamid (ES Sétif), Benkablia Mohamed (ASM Oran), Bakir Islam (RC Arbaâ).

RIYAD MAHREZ :

«Le meilleur, c'est Messi»

L'international algérien de Leicester City Riyad Mahrez, véritable révélation de la saison en Premier League, a évoqué jeudi la rivalité entre l'Argentin Lionel Messi et le Portugais Cristiano Ronaldo, estimant que le joueur de Barcelone est le meilleur joueur au monde.

En réponse à une question sur son joueur préféré, Mahrez a affiché clairement sa préférence pour le quintuple Ballon d'Or devant le Portugais du Real Madrid.

D'autre part, le joueur de Leicester City n'a pas caché son admiration pour le nouvel entraîneur du Real Madrid Zi-

nédine Zidane. «Il était juste incroyable, dingue», a-t-il dit à l'occasion d'une partie de FIFA-2016 avec les youtubers anglais de Cop90.

Le Top 3 des légendes de Mahrez est composé également de Zinedine Zidane et Didier Drogba.

Parmi ailleurs, le deuxième meilleur buteur de Leicester City, interrogé sur le fait d'être comparé à Messi, a répondu sans détour : «Je ne me suis jamais pris pour Messi». Auteur d'une première partie de saison époustouflante avec les «Foxes», leaders de la Premier League, Mahrez est nominé pour le titre du meil-



leur joueur du championnat anglais de football 2015-2016, décerné par le tabloïd anglais Daily Star.

APS

TRANSFERT Sheffield Wednesday revient à la charge pour Guedioura

La formation de Sheffield Wednesday (division 2 anglaise de football) est revenue à la charge pour tenter d'engager le milieu international algérien de Watford (Premier league)



Adlene Guedioura lors de l'actuel mercato d'hiver, rapportait hier la presse locale. Les dirigeants de Sheffield qui n'ont pas eu de suite favorable de la part du joueur lors du premier contact, sont revenus à la charge pour tenter de convaincre Guedioura, à quelques jours de la fin de la période des transferts d'hiver en Championship.

Le milieu défensif âgé de 30 ans n'a même pas été convoqué dans la liste des 18, le week-end dernier, à l'occasion du déplacement de son équipe à Tottenham (défaite 1-0), dans le cadre de la 25e journée du championnat. En dépit de sa situation difficile, Guedioura avait indiqué qu'il ne comptait pas quitter Watford en dépit de ses rares participations.

«Certes, je n'ai pas été titularisé dans aucune des rencontres de mon équipe depuis le début de l'exercice, mais je ne suis pas inquiet. Je suis persuadé que tôt ou tard j'aurais ma chance», a-t-il déclaré.

Watford est le quatrième club de Guedioura en Angleterre depuis 2009. Outre Crystal Palace, il avait également porté les couleurs de Wolverhampton et Nottingham Forest. Le joueur, qui a retrouvé les Verts lors de la double confrontation contre la Tanzanie (aller 2-2, retour 7-0) en novembre dernier, avait un rôle plus important à Watford la saison passée lorsqu'il avait disputé 17 matches pour 3 buts marqués, contribuant à l'accession de cette équipe dans la cour des grands.

Sofiane Hanni (FC Malines) dans le viseur du Dynamo Moscou



L'attaquant algérien du FC Malines (division 1 belge de football), Sofiane Hanni, est convoité par la formation russe du Dynamo Moscou, en quête de renforts lors de l'actuel mercato d'hiver qui prendra fin le 26 février, rapportait hier la presse locale.

Le départ de Hanni, auteur de dix buts depuis le début de la saison, n'est pas à écarter en cas d'une offre financière intéressante, précise la même source, qui souligne que la direction de Malines «n'a reçu jusque-là, aucune offre concrète». Au terme de la 18e journée du championnat russe, le Dynamo Moscou pointe à la 11e place avec 20 pts. La reprise de la compétition est fixée au 7 mars prochain. Les performances de Hanni (25 ans) n'ont pas laissé insensible le sélectionneur national, Christian Gourcuff, qui a chargé son adjoint, Yazid Mansouri, de superviser le joueur. Au classement des meilleurs buteurs algériens évoluant en Europe, Hanni occupe la 31e place derrière Islam Slimani du Sporting Lisbonne (Portugal) avec 16 buts et Riyad Mahrez de Leicester City (Angleterre) qui compte 14 buts. Le président de la fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua avait indiqué, lors d'un point de presse tenu le 9 janvier dernier, que Hanni sera présent lors du prochain stage des Verts en mars prochains en vue des deux matchs face à l'Ethiopie (25 mars à Blida, et le 29 à Addis-Abeba) dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

L'USM Alger sollicite la sélection olympique palestinienne pour un match amical lundi

L'USM Alger, leader de la Ligue 1 Mobilis de football, a sollicité la sélection olympique palestinienne pour un match amical lundi prochain au stade Omar-Hamadi, a appris l'APS hier auprès de la direction du club algérien.



«Nous avons sollicité la sélection de Palestine, via la fédération algérienne (FAF) pour programmer un match amical qui se jouerait lundi à 17h00 à Omar-Hamadi en présence du public. Nous sommes dans l'attente d'une réponse favorable», a affirmé à l'APS Mourad Belouchrani, chargé de communication à l'USM.

Cette rencontre interviendrait deux jours avant l'autre test amical que doit livrer les Palestiniens

mercredi face à l'équipe nationale olympique au stade du 5-Juillet d'Alger (17h00).

L'équipe de Palestine est arrivée jeudi après midi à Alger où elle a été chaleureusement accueillie par une foule nombreuse à l'aéroport Houari-Boumediène. La sélection algérienne, dirigée par le Suisse Pierre-André Schürmann, va effectuer sa première sortie depuis sa participation à la Coupe d'Afrique des nations

des moins CAN-2015 au Sénégal (28 novembre-12 décembre), conclue par une qualification aux tournoi football des prochains jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro.

Lors de la CAN-2015, les coéquipiers de Zineddine Ferhat ont atteint la finale de la compétition (ndlr, défaite face au Nigeria 2-1) synonyme de qualification aux JO-2016.

LUTTE : Championnat national Excellence (Juniors) aujourd'hui à Blida

Le championnat national excellence (juniors) aura lieu aujourd'hui à la salle omnisports Hocine-Chalane de Blida avec la participation de 63 lutteurs représentant 11 ligues de wilaya, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

La première journée du championnat national excellence sera consacrée aux traditionnelles séances de pesée et de contrôle

médical pour les lutteurs des deux spécialités (lutte libre et gréco-romaine). Les combats du 3e tour de cette compétition qui verra la participation de 32 athlètes (lutte libre) et 31 lutteurs pour la gréco-romaine, sont programmés pour samedi à partir de 15h00 Selon le règlement des compétitions nationales de la FALA, le championnat national «Excellence» est ouvert aux lutteurs médaillés du championnat «Honneur», disputé

samedi dernier au palais des sports Hamou-Boutlélis d'Oran.

La compétition a vu la consécration des lutteurs d'Alger et d'Annaba. Pour ce qui est du barème de notations des lutteurs, le système nordique est appliqué aux différents championnats quel que soit le nombre de lutteurs engagés. Des récompenses seront attribuées aux lutteurs classés premier de chaque catégorie de poids.

GRAND PRIX NATIONAL CYCLISTE DU CHAHID (COURSE EN LIGNE):

Victoire de Hamza Mehdi (GSP) et Hamza Mansouri (Dely Ibrahim)

Les cyclistes Hamza Mehdi du GS Pétroliers en seniors et Hamza Mansouri du NR Dely-Ibrahim en juniors, ont remporté la première épreuve de course en ligne individuel du Grand Prix national cycliste du chahid, disputée jeudi sur un circuit de 130 km sur la plaine de Ghriss.

Le vainqueur Hamza Mehdi s'est imposé devant ses deux coéquipiers du GS Pétroliers, Abdellakar Benmokhtar et Madani Abdelmalek. Chez les juniors, la première place est revenue au coureur du NR Dely-Ibrahim, Hamza Mansouri devant Abderraouf Begayou du club Majd Blida et Mohamed Madjid Assel du même club de Blida.

Cette première étape réservée à la course en ligne individuel, à laquelle ont pris part 80 cyclistes de 16 clubs présents à Mascara, est jugé d'un niveau technique



appréciable malgré le vent, par les spécialistes de la petite reine. Ce grand prix national cycliste du chahid de trois jours, organisé par la ligue de cyclisme de Mascara en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mascara, connaît la participation de 80 coureurs juniors et seniors, issus de 16 clubs affiliés à la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Deux autres courses sont au programme de cet événement: l'une sur route vendredi sur la plaine de Sig, consacrée à la course en ligne sur une distance de 120 km pour les juniors et seniors et une autre course, prévue samedi au niveau du centre-ville de Mascara «circuit Abattoir» fermé de 4,5 km à boucler en 20 tours pour les seniors et 16 tours pour les juniors

CAN-2017 (U20) (TIRAGE AU SORT): Résultats des trois tours qualificatifs

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé au tirage au sort des trois tours éliminatoires de la CAN U20 dont la phase finale est prévue sur le sol zambien en 2017.

Premier tour (1,2,3 avril - 22,23,24 avril)

- Tunisie - Niger
- Ethiopie - Somalie
- Sierra Leone - Gambie
- Liberia - Guinée
- Algérie - Mauritanie
- Soudan - Kenya
- Burundi - RD Congo
- Rwanda - Ouganda
- Angola - Tchad
- Mozambique - Maurice
- Swaziland - Namibie
- Zimbabwe - Botswana

Deuxième tour (20,21,22 mai - 10,11,12 juin)

- Tunisie/Niger - Sénégal
- Ethiopie/Somalie - Ghana
- Sierra Leone/Gambie - Maroc
- Côte d'Ivoire - Liberia/Guinée
- Burkina Faso - Congo
- Algérie/Mauritanie - Mali
- Soudan/Kenya - Malawi
- Burundi/RD Congo - Nigeria
- Rwanda/Ouganda - Egypte
- Angola/Tchad - Gabon
- Mozambique/Maurice - Lesotho
- Swaziland/Namibie - Afrique du Sud
- Zimbabwe/Botswana - Cameroun
- Libye - Mali

Troisième tour (8,9,10 juillet - 22,23,24 juillet)

- Vq.Tunisie/Niger-Sénégal - vq.Ethiopie/Somalie-Ghana
- Vq.Sierra Leone/Gambie-Maroc - vq.Côte d'Ivoire-Liberia/Guinée
- Vq.Burkina Faso/Congo - vq.Algérie/Mauritanie-Mali
- Vq.Soudan/Kenya-Malawi - vq.Burundi/RD Congo-Nigeria
- Vq.Rwanda/Ouganda-Egypte - vq.Angola/Tchad-Gabon
- Vq.Mozambique/Maurice-Lesotho - vq.Swaziland/Namibie-Afrique du Sud
- Vq.Zimbabwe/Botswana-Cameroun - vq.Libye-Bénin.

CAN-2017 (U17)/ TIRAGE AU SORT: Résultats des trois tours qualificatifs

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé au tirage au sort des trois tours éliminatoires de la CAN cadets 2017 dont la phase finale aura lieu à Madagascar.

Premier tour (24,25,26 juin - 1,2,3 juillet)

- Ghana - Liberia
- Bénin - Sierra Leone
- Libye - Algérie
- RD Congo - Tchad
- Mauritanie - Maroc
- Soudan - Djibouti
- Malawi - Kenya
- Tanzanie - Seychelles
- Namibie - Botswana
- Lesotho - Maurice
- Comores - Zimbabwe

Deuxième tour (5,6,7 août - 19,20,21 août)

- Ghana/Liberia - Burkina Faso
- Bénin/Sierra Leone - Côte d'Ivoire
- Nigeria - Niger
- Libye/Algérie - Gabon
- RD Congo/Tchad - Mali
- Egypte - Ethiopie
- Tunisie - Sénégal
- Guinée - Maroc/Mauritanie
- Zambie - Soudan/Djibouti
- Cameroun - Malawi/Kenya
- Afrique du Sud - Tanzanie/Seychelles
- Namibie/Botswana - Congo
- Lesotho/Maurice - Angola
- Comores/Zimbabwe - Mozambique

Troisième tour (16,17,18 septembre - 30 septembre, 1,2 octobre)

- Vq.Ghana/Liberia-Burkina Faso - vq.Bénin-Sierra Leone - Côte d'Ivoire
- Vq.Nigeria/Niger - vq.Libye/Algérie-Gabon
- Vq.RD Congo/Tchad-Mali - vq.Egypte/Ethiopie
- Vq.Tunisie/Sénégal - vq.Guinée-Maroc/Mauritanie
- Vq.Zambie-Soudan/Djibouti - vq.Cameroun-Malawi/Kenya
- Vq.Afrique du Sud-Tanzanie/Seychelles - vq.Namibie/Botswana.

APS

CLAUDIO RANIERI JUGE SES JOUEURS «TRÈS INTELLIGENTS»

Alors que son équipe est leader de la Premier League, avec cinq points d'avance sur Tottenham et Arsenal, Claudio Ranieri, l'entraîneur de Leicester, a loué l'intelligence de ses joueurs, mercredi dans les colonnes du journal local Leicester Mercury. «Mes joueurs sont très intelligents dans chaque situation, a assuré le technicien italien. Si vous avez des hommes intelligents, alors vous pouvez améliorer les joueurs. Vous pouvez être un joueur fantastique mais un homme stupide, dans ce cas vous ne pourrez pas progresser.»

ILS GAGNENT COMBIEN LES SURPRENANTS JOUEURS DE LEICESTER CITY ?

Petit prix, maxi efficacité ! Comment mieux résumer l'exceptionnelle saison de Leicester City, sinon en soulignant le coût relativement faible de son effectif à côté de ce que versent les équipes du Big Five à leurs éléments. Prenez Jamie Vardy, le meilleur buteur du championnat et nouvelle terre des défenses anglaises. Cette semaine, l'international anglais a prolongé jusqu'en 2019 avec les Foxes.

Vardy a prolongé pour un salaire supérieur à 4,5M€ par an

Son nouveau salaire : 70.000 livres par semaine (90.000€). Légèrement supérieur à celui d'Anthony Martial à Manchester United. Leicester City vit peut-être la plus belle saison de son histoire, cela ne l'autorise pas à vivre au-dessus de ses moyens. Néanmoins, révèle les médias britanniques, le nouveau contrat de Jamie Vardy est bourré de bonus à la performance.

Riyad Mahrez discute aussi prolongation

Autre phénomène du collectif des Foxes, l'ancien havrais Riyad Mahrez. Arrivé à Leicester en 2012, il a prolongé au mois d'août 2015 son contrat jusqu'en 2019. Grâce à cela, Mahrez émerge à 35.000 livres par semaine. Un tout petit peu plus de 2 millions de livres (2,6M€) par saison, hors primes individuelles. Mais selon le bien informé Daily Mail, lui aussi pourrait prolonger l'aventure en paraphant une prolongation assortie d'une revalorisation de salaire proche de 60.000 livres (77.000 euros) hebdomadaires.

Comme son salaire N'Golo Kanté explose

45.000 euros par semaine, c'est aussi ce que touche l'international allemand Robert Huth, autre pilier de la saison réussie de Leicester City. A 31 ans et un bail qui va jusqu'en 2018 il s'inscrit plus sûrement dans la durée, vers une fin de carrière au club, que les deux phénomènes Vardy et Mahrez que de grandes équipes se disputent. Révélation toujours et enfin de cette formation, l'ancien caennais N'Golo Kanté qui explose pour sa première saison en Premier League anglaise. Son salaire aussi a pris du volume dans l'opération, puisqu'il touche désormais près de 3,5 millions d'euros, jusqu'en 2019.



ROBBEN REGRETE LE DÉPART DE GUARDIOLA

Pep Guardiola, qui quittera le Bayern Munich en fin de saison pour rejoindre Manchester City, reste aimé et admiré par la plupart de ses joueurs. Parmi les plus affectés par le départ du coach espagnol figure Arjen Robben, qui a réagi dans Metro : « C'est vraiment regrettable qu'il s'en aille. Ce

qui me manquera le plus ? Son obsession pour le jeu et sa connaissance qui vous rend meilleur comme joueur. Cela fait longtemps que je joue et je peux vous dire que Guardiola m'a vraiment rendu meilleur comme joueur ».



NASRI S'IMAGINE À L'ETIHAD JUSQU'AU BOUT

Éloigné des terrains depuis le mois d'octobre en raison d'une blessure à la cuisse, Samir Nasri s'est confié sur sa situation avec Manchester City. Dans le cadre d'un entretien sur le site officiel des Citizens, milieu français laisse entendre qu'il pourrait rester à l'Etihad Stadium jusqu'au terme de sa carrière. «On ne sait jamais ce qui peut arriver dans le football, mais ce serait un plaisir de terminer ma carrière à City, a déclaré l'ex-Marseillais. J'ai une excellente relation avec le président. C'est comme une grande famille. Le club fait tout pour être le meilleur du monde.»



Rosicky croit au titre

Sur le flanc pour plusieurs mois en raison d'une blessure à la cuisse contractée en Cup face à Burnley, Tomas Rosicky ne s'en est pas moins exprimé sur la fin de saison des Gunners. Et à en croire l'international tchèque, Alexis Sanchez et Mesut Özil peuvent permettre aux Gunners de dérocher le titre. C'est ce qu'il a expliqué sur le site officiel du club. «Özil a été blessé pendant pas mal de temps la saison dernière alors il a eu du mal à retrouver son rythme. Mais maintenant, comme il joue depuis le début de la saison, tout le monde ici peut voir à quel point il a du talent», a-t-il ainsi confié. Lui et Alexis sont ceux qui changent le jeu. Tous les deux nous renforcent pour gagner des matches donc c'est vital de les avoir pour avoir des chances de gagner le titre.»



MATUIDI VERS UN DÉPART !

Qu'en se le dise, Matuidi a senti bien au PSG. Sous contrat avec le club de la capitale jusqu'en 2018, le milieu international français intéresse la Premier League, affirme L'Equipe. Chelsea apprécierait notamment son profil de box to box, similaire à celui de Ramires, parti en Chine cet hiver. Après Arsenal en 2011, Manchester City en 2014, au tour des Blues d'affirmer leur intention de recruter l'ancien joueur de l'ASSE.



LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE) :

Ultimes retouches du MO Béjaïa avant l'Ashanti Gold demain

Le MO Béjaïa qui s'est envolé jeudi dernier en direction d'Accra est à pied d'œuvre et a effectué hier, une ultime séance d'entraînement pour les derniers réglages avant d'entrer en lice en Ligue des champions d'Afrique, à laquelle il participe pour la première fois de son histoire, demain en affrontant en déplacement le champion du Ghana Ashanti Gold.

Said Ben

En championnat d'Algérie, l'équipe béjaouie drivée par Abdelkader Amrani reste sur un match nul face à l'ES Sétif (0-0), en match avancé de la 20e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé mardi dernier au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa.

Ce résultat nul permet au MO Béjaïa de rejoindre provisoirement le CR Belouizdad à la deuxième place avec 31 points, en attendant la rencontre des Belouizdadien demain contre le MC Oran (je, 25 points). Cette rencontre a été avancée par la Ligue de football professionnel (LFP) en raison de l'engagement du MOB au tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique.

Ainsi donc, et aux dernières nouvelles, la délégation du MOB sera composée de 35 membres dont 20 joueurs. Et justement et à propos d'effectif, Amrani a fait appeler à 20 joueurs en vue de ce match

en déplacement contre les Ghanéens d'Ashanti Gold, prévu demain à 15h00 pour le compte du tour préliminaire aller de la Ligue des champions d'Afrique. Le gardien de but Chamseddine Rahmani, victime d'une contusion au tibia, fera bel et bien le voyage avec l'équipe, en attendant que le staff médical se prononce sur place sur sa participation à cette rencontre. Amrani a eu la mauvaise surprise de perdre deux gardiens de but : Rahmani qui a contracté une blessure face à l'ESS et Sidi Salah des espoirs qui s'est blessé lors du match des jeunes catégories. Donc, pour le déplacement au Ghana, Amrani ne pourra compter que sur un seul gardien de but à savoir Daif. De plus, le défenseur Khadir lui aussi plâtré doit rater ce déplacement tout comme, l'autre défenseur, Messadouli qui n'a pas pris ses dispositions en matière de passeport. Ce qui a irrité le coach Amrani qui reproche à son joueur de n'avoir pas fait le nécessaire pour avoir son document de voyage. Concernant leur adver-

saire de demain, l'entraîneur du MO Béjaïa, Abdelkader Amrani, a indiqué : "Je peine encore pour avoir des informations sur cette équipe. Mais une chose est sûre : notre mission ne sera pas facile, car tout le monde connaît la valeur du football ghanéen. Nous sommes donc avertis", a conclu Amrani. "Je n'ai aucune idée sur cette équipe. Une fois sur place, nous allons visionner quelques matches qui nous seront transmis par l'ambassade d'Algérie à Accra. Le plus important est d'éviter de perdre, même si notre mission s'annonce difficile au vu des conditions climatiques qui vont prévaloir le jour du match avec un thermomètre qui pourra atteindre les 38 degrés", a-t-il dit.

Les Béjaouis se sont envolés jeudi dernier pour la capitale ghanéenne Accra, via Casablanca, pour affronter la formation de l'ashanti Gold. En cas d'un exploit face aux Ghanéens, les Béjaouis devront rencontrer le vainqueur de la double confrontation entre les Tunisiens de Club Africain et les Ivoiriens de l'AS Tanda.

Les Béjaouis se sont entraînés vendredi dernier et ils devront effectuer leur dernière séance sur le terrain où doit se jouer le match à Obuasi à Accra hier à l'heure du match. Et c'est sûrement lors de cette ultime séance d'entraîne-



ment que le coach Abdelkader Amrani choisira ses « onze » rentrant pour cet historique premier match du MO Béjaïa en Ligue des champions africaine. En effet, le MOB, qui disputera pour la circonstance sa première compétition continentale, jouera en déplacement le match aller demain. Celui-ci est prévu entre le 26 et le 28 du même mois au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa. Ashanti Gold, vient de renforcer ses rangs par quatre nouveaux joueurs en prévision de la prestigieuse compétition africaine des clubs, rapporte mardi la presse locale.

Les quatre nouvelles recrues inscrites sur la liste des 26 joueurs engagés en Ligue des champions d'Afrique 2016 sont : Daniel Addo, Gofred Rockson, Emmanuel Nti Mensah et Fredrick Quayson. Ashanti Gold retrouve la Ligue des champions d'Afrique après sept ans d'absence.

Enfin, à noter que la Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral burkinabé pour diriger ce match Ashanti Gold (Ghana) - MO Béjaïa prévu dimanche prochain à 16h00 au stade Len-Clay à Obuasi, dans le cadre du tour préliminaire aller de la Ligue des champions. La rencontre sera dirigée par Jean Ouattara, assisté de ses deux compatriotes Max Philippo et Drissa Modeste Sessouama. Le manche retour qui aura lieu le 28 février prochain à 18h00 au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa sera officiée par des arbitres soudanais. Le directeur de jeu est Sabri Mohamed Fadul, assisté de ses deux compatriotes, Mohamed Abdellah Ibrahim et El Moiz Ali Mohamed.

S.B.

Publicité

جودة، تنوع، سعر واحد
Qualité, Variété, un seul Prix

SOUMMAM